



AUGMENTATION DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE

LA DÉCISION SALUÉE PAR LES EXPERTS

P.16

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Mercredi 9 octobre 2024 - N°: 226 - Prix:10 DA

LARBAOUI REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ITALIE EN ALGÉRIE

LA VOLONTÉ DE RENFORCER ET D'ÉLARGIR LA COOPÉRATION SOULIGNÉE



P.2

FABRICATION DE VÉHICULES UTILITAIRES

IVECO envisage d'ouvrir une usine en Algérie



Lire en Page 3

NOUVELLE ANNÉE PROFESSIONNELLE 2024-2025
Près de 400 000 candidats accueillis dans 1225 établissements

Le directeur de l'enseignement et de la formation au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Mouloud Boulaouinat, a indiqué, hier, que toutes les conditions étaient réunies pour accueillir près de 400 000 nouveaux candidats à travers les 1 225 établissements répartis à travers les 58 wilayas du pays.



P.3

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DES HYDROCARBURES
ALNAFT signe un mémorandum d'entente avec Gulf Petroleum



P.2



GAZA

«LE TERRORISME PSYCHOLOGIQUE FAIT PARTIE DU PLAN GÉNOCIDAIRE»

P.9

LARBAOUI REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ITALIE EN ALGÉRIE

Volonté de renforcer et d'élargir la coopération

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a reçu, hier, au Palais du Gouvernement à Alger, l'ambassadeur de la République italienne en Algérie, M. Alberto Cutillo, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette audience, tenue en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, "les deux parties ont salué les relations privilégiées entre les deux pays, caractérisées par une bonne dynamique dans divers domaines, à la lumière des résultats importants de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Italie en mai 2022, et des rencontres bilatérales qui s'ensuivirent entre les responsables des deux pays à différents niveaux", a précisé la même source. "Compte tenu des liens d'amitié historiques qui unis-

sent les deux pays, les deux parties ont souligné la nécessité de renforcer et d'élargir la coopération scientifique et culturelle pour inclure la recherche et les fouilles archéologiques", ajoute le communiqué. "Il a été convenu d'organiser une conférence scientifique regroupant des spécialistes, des scientifiques et des experts des deux pays, afin d'élaborer un programme de travail aux multiples volets, comprenant la participation aux recherches sur les fouilles archéologiques, la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine archéologique, en sus de la formation et de l'enseignement supérieur dans ce domaine", conclut le communiqué.



ALGÉRIE-JAPON

Les deux pays liés par des relations excellentes

L'Algérie et le Japon entretiennent des relations excellentes depuis plus de 60 ans, ayant permis de concrétiser plusieurs projets dans différents domaines, a affirmé lundi dernier l'ambassadeur du Japon en Algérie, M. Kono Akira. "L'Algérie et le Japon entretiennent d'excellentes relations depuis plus de 60 ans. Ces longues années d'amitié et de confiance mutuelles nous ont permis de concrétiser divers projets en commun", a déclaré M. Kono Akira à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie. Mettant en avant les cadres juridiques liant les deux pays dans le domaine économique, l'ambassadeur du Japon a cité particulièrement "l'accord sur la non-imposition d'impôt et l'accord de la création du comité



bilatéral économique mixte qui sont entrés

en vigueur cette année", rappelant à cette occasion "la reprise des programmes de coopération technique entre les deux pays après la période de Covid-19, notamment dans les domaines de la pêche, de la gestion des risques majeurs et de la transition énergétique". Le diplomate s'est réjoui également de la réalisation du "premier exercice conjoint entre les Forces navales algériennes et la Force maritime d'auto-défense japonaise au large de la côte méditerranéenne en juillet dernier", tout en exprimant "ses vifs respects et sa reconnaissance à tous ceux qui ont toujours été à ses côtés durant sa mission en Algérie". A noter que l'audience s'est déroulée en présence de M. Boualem Boualem, directeur de Cabinet à la Présidence de la République.

À l'occasion de sa réélection Kaïs Saïed félicité par le président Tebboune



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité lundi dernier, lors d'un appel téléphonique, son frère, M. Kaïs Saïed, président de la République tunisienne, pays frère, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, lui souhaitant ainsi qu'au peuple tunisien frère, bonheur et prospérité.

ALGÉRIE-CHINE

Nouvelle ère pour le partenariat stratégique

Le partenariat stratégique algéro-chinois est entré dans une nouvelle ère, a affirmé lundi dernier à Alger l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Li Jian. "Le partenariat stratégique global sino-algérien, sous la direction des chefs d'Etat, est entré dans une nouvelle ère. La confiance mutuelle et la coordination stratégique entre les deux pays se sont renforcées davantage", a déclaré M. Li Jian à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie. Les deux parties "sont parvenues à une coordination étroite dans les affaires multilatérales et œuvrent ensemble au maintien de la paix au niveau régional et international", a-t-il ajouté. Mettant en avant la nouvelle dynamique que connaît le partenariat économique et commercial entre les deux pays, l'ambassadeur a cité notamment la coopération dans le domaine de la réalisation des infrastructures qui "s'intensifie" et la construction de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Ghara Djebilet qui "avance bien", a-t-il mentionné. Après avoir évoqué "un accord de principe sur les modalités de financement de certains projets importants", il a ajouté que les deux parties continuent à "promouvoir la coopération dans des domaines comme l'économie numérique, les énergies nou-



velles, l'intelligence artificielle et la lutte contre la désertification". "Les entreprises chinoises ont exprimé leur volonté de venir investir en Algérie, considérée comme un marché connu pour ses qualités dans la région et sont confiantes dans les perspectives de développement de ce pays", a-t-il souligné. Après avoir indiqué que la "concertation politique s'est renforcée davantage entre les deux pays qui

œuvrent ensemble à préserver la paix aux niveaux régional et international", le diplomate a conclu que la Chine "soutient fermement l'Algérie qui joue un rôle important au sein du Conseil de sécurité des Nations unies et un rôle de pilotage sur la scène régionale". L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.

Coopération dans le domaine des hydrocarbures ALNAFT signe un mémorandum d'entente avec Gulf Petroleum

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé, hier, à Alger, avec la société qatarie "Gulf Petroleum Limited" un mémorandum d'entente visant à faciliter et à renforcer les liens de coopération entre les deux parties dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un communiqué de l'Agence. La cérémonie de signature de ce mémorandum, qui s'est déroulée au siège d'ALNAFT, a été présidée par le président d'ALNAFT, Mourad Beldjehem et le président de la société qatarie "Gulf Petroleum Limited", Abdel Aziz Hamad Al-Dalimi, en présence des membres du Comité de direction de l'Agence, ainsi que d'une délégation qatarie de haut niveau, a précisé la même source. Cet accord vise à "faciliter" et à "renforcer" les liens de coopération entre les deux parties dans le domaine des hydrocarbures, notamment à travers la présentation d'opportunités d'investissement dans l'activité exploration et production des hydrocarbures en Algérie, faite par l'agence ALNAFT à Gulf Petroleum, a-t-on souligné dans le communiqué.

NOUVELLE ANNÉE PROFESSIONNELLE 2024-2025

Près de **400 000** candidats accueillis dans **1225** établissements

Le directeur de l'enseignement et de la formation au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Mouloud Boulaouinat, a indiqué, hier, que toutes les conditions étaient réunies pour accueillir près de 400 000 nouveaux candidats à travers les 1 225 établissements répartis à travers les 58 wilayas du pays.

Il a souligné qu'«une commission installée au niveau centrale a été chargée de faire le suivi de la rentrée professionnelle 2024-2025, est placée sous le slogan « La formation professionnelle, une habilitation économique et une gouvernance numérique ».

Lors de son intervention sur la chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Boulaouinat a précisé que « les 400 000 nouveaux candidats sont répartis sur 23 branches professionnelles, du niveau 1 au niveau 5, avec l'objectif d'accompagner les partenaires économiques et à renforcer le développement économique par la fourniture de main-d'œuvre qualifiée à travers l'identification des besoins du marché de l'emploi », réaffirmant que la rentrée professionnelle 2024-2025 devra se concentrer sur l'autonomisation économique et la gouvernance numérique.

Révélaient que « le secteur a déjà installé des groupes mixtes avec de grandes entreprises chargées de réaliser des projets de grande envergure, comme le secteur ferroviaire, la condensation de grains de blé et de tournesol, la transformation des produits aquatiques, la distribution des produits pharmaceutiques et dans d'autres domaines prioritaires du Gouvernement », M. Boulaouinat a précisé que « le secteur cible particulièrement la création d'opportunités pour améliorer les perspectives d'emploi et réduire le taux de chômage chez les jeunes ».

À cet effet, il y a lieu de rappeler que des formations spécifiques ont été créées, avec environ 78 000 places consacrées à l'industrie, 37 000 à l'agriculture, 39 000 à la numérisation, et 8 000 aux métiers de l'eau et de l'environnement.

En ce sens, il cite le nouvel institut basé à Rahmania, à Alger, dédié au domaine du nu-



mérique et qui forme des compétences en collaboration avec Algérie Télécom dans plusieurs spécialités, dont la cybersécurité. « Le secteur est ouvert à toutes les franges de la société, y compris aux femmes au foyer travailleurs qui bénéficient de formation à travers les cours du soir ou encore la formation

à distance. Nos formations prennent en charge les sortants de l'Education nationale et toutes les autres franges de la société qui voudraient bénéficier de nos programmes à travers nos centres et nos annexes », affirme M. Boulaouinat.

R. N.

R. N.

YACINE MERABI :

"Suivre le rythme des grandes tendances de l'économie"

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a affirmé, hier, à Oran, que la rentrée de formation pour la session d'octobre 2024 intervient pour suivre le rythme des grandes tendances de l'économie nationale et d'opérer un bond qualitatif dans la voie du développement. Intervenant lors de sa supervision de la cérémonie de la rentrée de la formation, qui s'est déroulée à l'amphithéâtre de la Mosquée Pôle Abdelhamid Ibn Badis, le ministre a souligné que cette rentrée, placée sous le slogan "Formation professionnelle, autonomisation économique et gouvernance numérique", est venue pour suivre les grandes tendances de l'économie nationale et provoquer un changement de qualité dans la voie du développement économique du pays. M. Merabi a souligné qu'il

est nécessaire d'adapter le travail avec l'étape de la reconversion numérique, ce qui constitue l'un des défis majeurs et des options stratégiques pour assurer le développement durable de l'économie nationale. Il a ajouté que, dans le cadre de cette session, les offres de formation ont été diversifiées, atteignant environ 400.000 places pédagogiques dans différents modes de formation, localisées à travers la plateforme numérique "Mihnati" approuvée dans l'opération d'inscription en ligne de l'étudiant en formation. Le secteur compte également 443 spécialités et de nombreuses nouvelles spécialités, à l'instar de la distribution de produits pharmaceutiques et la cybersécurité, cette dernière s'étendant lors de la session d'octobre 2024 à l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle de Rahmania

(Alger), après son lancement, pour la première fois, à l'Institut national spécialisé à Tipaza, en plus du renforcement de la spécialité " dessalement de l'eau de mer " dans toutes les wilayas côtières. En outre, le secteur propose de nombreuses formations de courte durée en fonction des besoins du développement local, visant à acquérir des compétences particulières qui permettent à l'étudiant en formation d'avoir la possibilité d'obtenir une qualification professionnelle ou de créer sa propre entreprise pour répondre aux besoins de l'environnement économique. En termes d'encadrement matériel et humain, pour assurer les meilleures conditions pour cette rentrée, l'encadrement pédagogique a été renforcé par le recrutement de 962 enseignants dans diverses spécialités et 86 conseillers d'orientation et d'insertion

professionnelle, avec l'exploitation de 22 nouveaux établissements de formation après l'achèvement des travaux et la concrétisation de l'opération de leur création juridique. Le secteur a également pu réaliser un bond qualitatif dans de nombreux domaines liés à la formation, notamment ceux liés à la numérisation, sachant que d'autres plateformes seront également lancées, comme la nouvelle plateforme numérique " Moutakawin ", la plateforme " Dalil " pour tous ceux qui s'intéressent au secteur et " Charaka " dédiée au partenaire économique. Au cours de cette année de formation, l'accent sera également mis sur le renforcement de l'entrepreneuriat et l'introduction de la langue anglaise dans divers établissements, notamment dans la spécialité " base de données " dans la wilaya de Mascara. **APS**

Conférence internationale sur les paiements numériques Ouverture des travaux à Alger

Les travaux de la Conférence internationale sur les paiements numériques en Algérie, organisée par le ministère des Finances et la Banque d'Algérie, en collaboration avec le Fonds monétaire arabe (FMA), se sont ouverts hier à Alger. L'ouverture des travaux de cette rencontre de deux jours, a été présidée par le ministre des Finances, M. Laaziz Faïd, en présence du Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb ainsi que du Directeur général et Président du Conseil d'administration du FMA, Fahd Bin Mohamed Al-Turki. Placée sous le thème "Les paiements numériques en Algérie : progresser vers un avenir sans numéraire", la Conférence portera sur un ensemble de questions à examiner en séances de débat dont l'innovation en finances et services financiers et les services bancaires ouverts, ainsi que les prestataires et fournisseurs de services de paiement et des systèmes de paiement instantané. Prennent part à cette rencontre des spécialistes algériens et étrangers dans le domaine des services financiers numériques, des technologies de l'information et de l'économie, ainsi que des représentants de différents départements ministériels, de banques, de compagnies d'assurances et d'établissements financiers.

R. N.

FABRICATION DE VÉHICULES UTILITAIRES

IVECO envisage d'ouvrir une usine en Algérie

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu hier à Alger, une délégation du groupe italien de fabrication automobile "IVECO", conduite par le directeur régional du groupe pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, M. Impelluso Carmelo qui a présenté un projet de fabrication de véhicules utilitaires moyens et lourds en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, M. Alberto Cutillo, le partenaire italien qui "avait entamé les démarches d'implantation de l'usine avec son partenaire algérien", a présenté la politique du groupe de fabrication automobile "IVECO", axée, d'une part sur "la satisfaction des besoins du marché algérien, et d'autre part sur l'exportation", ajoute le communiqué. A l'issue de la présentation, M. Aoun s'est félicité des relations entre l'Algérie et l'Italie, soulignant "la nécessité de développer une véritable industrie automobile, basée sur l'intégration locale à travers la mobilisation des sous-traitants locaux". Le ministre a en outre relevé "la nécessité du respect du cahier des charges pour

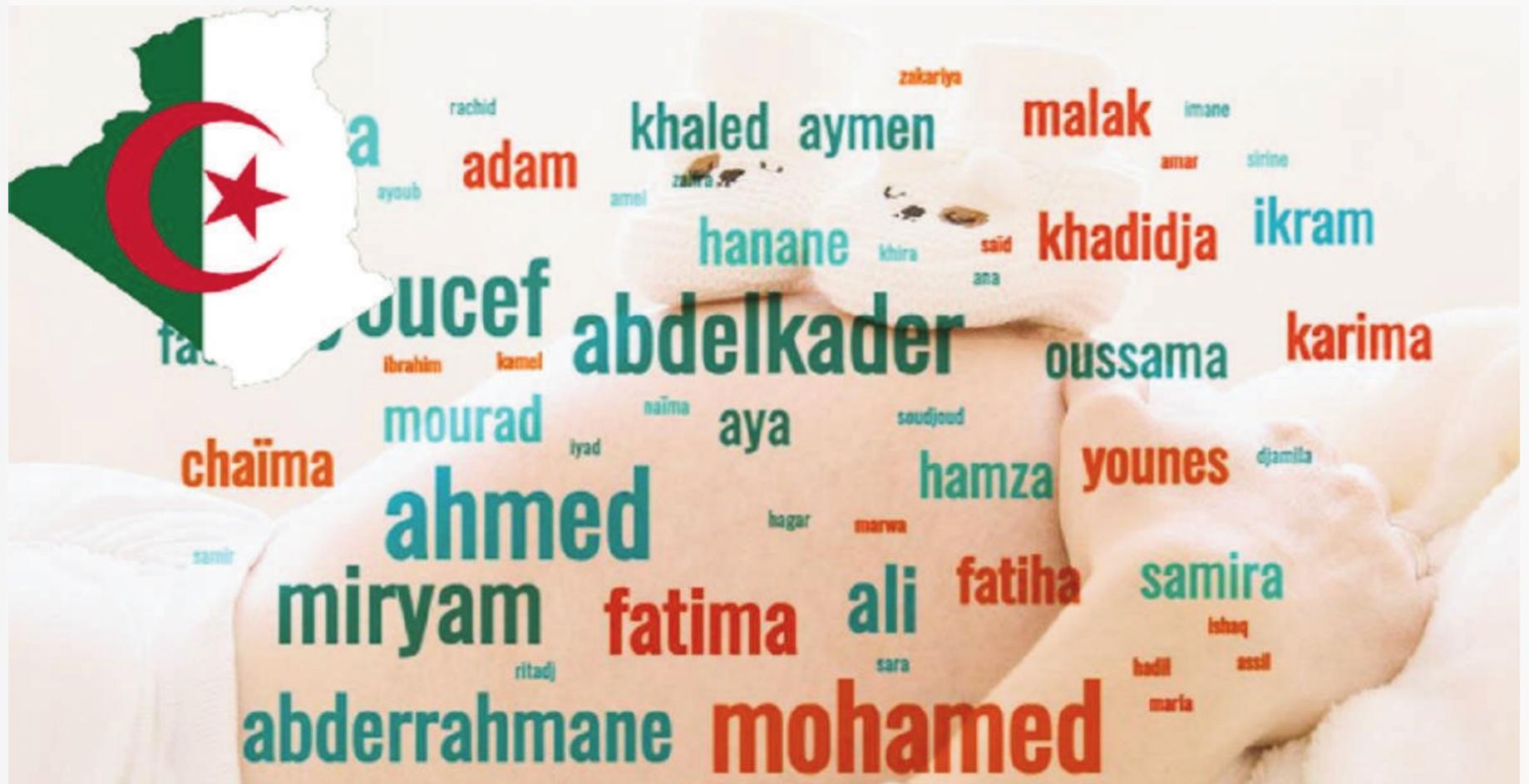


obtenir l'agrément et lancer cette activité dans les meilleurs délais", note le communiqué. **APS**

LE CHOIX DES PRÉNOMS EN ALGÉRIE

Autres temps autres mœurs

En Algérie, comme dans de nombreuses autres cultures, le choix du prénom d'un enfant est un acte hautement symbolique et porteur de sens. Autrefois, les prénoms étaient ancrés dans une tradition familiale et culturelle, souvent transmis de génération en génération en hommage à des ancêtres ou à des figures respectées de la famille.



Cependant, au fil des années, la société algérienne a vu émerger une tendance marquée par la modernité et l'influence croissante des cultures étrangères. Cette évolution, loin d'être anodine, reflète les changements profonds dans la manière dont les Algériens perçoivent leur identité, leur histoire et leur rapport au monde. Dans la société algérienne traditionnelle, le prénom avait une valeur presque sacrée. Les membres de la famille élargie, notamment les grands-parents, les oncles et les tantes, jouaient un rôle primordial dans le choix du prénom d'un enfant. Le prénom était souvent choisi en souvenir d'un parent décédé, comme un hommage perpétuant la mémoire des aînés au sein de la famille. Il n'était pas rare de voir un enfant porter le prénom de son grand-père ou de sa grand-mère, un acte qui, bien au-delà de la simple désignation, incarnait une forme de continuité générationnelle. Les prénoms algériens reflétaient également une forte identité culturelle et religieuse. Que ce soit pour les garçons ou les filles, les prénoms étaient tirés d'un riche patrimoine arabo-musulman. Pour les filles, des prénoms comme Zouleikha, Khadouja, Halima, ou encore Zahra étaient fréquemment attribués, tandis que les garçons portaient des prénoms comme Boualem, Zoubeir, Larbi ou Salah. Ces prénoms, souvent empreints de symbolisme, renvoyaient à des figures importantes de l'histoire locale ou de la religion islamique, véhiculant ainsi des valeurs morales et spirituelles.

L'influence des médias et de la mondialisation

Au fil des décennies, et plus particulièrement avec l'accélération de la mondialisation et l'accès grandissant aux médias étrangers, le paysage des prénoms en Algérie a commencé à se transformer. Les parents, de plus en plus influencés par des séries télévisées, des films étrangers et des célébrités internationales, ont peu à peu délaissé les prénoms traditionnels pour des prénoms plus « modernes » ou « exotiques ». L'arrivée des séries turques en Algérie, au début des années 2000, a particulièrement marqué cette transition. Des prénoms issus de personnages populaires de ces séries, comme Lamis, Mouhaned, Célia, ou encore Lydia, sont devenus très en vogue parmi les familles algériennes. Cette tendance à puiser dans les cultures étrangères, parfois au-delà de l'espace arabo-musulman, traduit une volonté de se distinguer, d'adopter des choix perçus comme plus modernes ou plus esthétiques. Cependant, comme l'explique Samah Berkani, spécialiste en sociologie, cette course à la modernité n'est pas sans conséquences. Selon elle, « les prénoms aujourd'hui sont devenus un reflet des tendances du moment, influencés par les médias et les changements sociaux ». Les parents cherchent à donner à leur enfant un prénom qui soit à la mode, parfois au détriment des valeurs culturelles et religieuses de leur propre société. Berkani note également que certains prénoms choisis peuvent avoir des significations problématiques dans d'autres cultures ou langues, ou même être en contradiction avec les enseignements de l'islam. « Il est essentiel que les parents fassent des recherches approfondies sur la signification du prénom qu'ils choisissent », insiste-t-elle, soulignant l'importance de respecter les normes culturelles et

religieuses lors de ce processus.

Disparition des prénoms traditionnels, une perte de patrimoine ?

Cette transition vers des prénoms modernes a également conduit à la quasi-disparition de nombreux prénoms traditionnels algériens, particulièrement féminins. Des prénoms comme Zouleikha, Khadouja, ou M'bareka, qui étaient autrefois courants, sont aujourd'hui rarement donnés aux nouveau-nés. Pour les hommes, bien que la transformation soit moins marquée, des prénoms tels que Boualem, Zoubeir ou El Hachemi sont également en voie de disparition, confinés aux générations plus âgées. Cette évolution pose une question cruciale : sommes-nous en train de perdre une partie de notre patrimoine culturel à travers ces prénoms qui disparaissent ? Pour de nombreux observateurs, les prénoms traditionnels, au-delà de leur simple fonction de désignation, sont porteurs d'une histoire, d'une culture et d'une identité. Leur disparition, sous l'influence de la mondialisation et des tendances modernes, pourrait être vue comme un effacement progressif de la mémoire collective. Face à ce phénomène, certains parents cherchent à concilier modernité et tradition dans le choix des prénoms de leurs enfants. Pour eux, il est possible d'adopter des prénoms qui soient à la fois beaux, modernes et en adéquation avec les valeurs culturelles et religieuses algériennes. En ce sens, Samah Berkani rappelle que la culture algérienne regorge de prénoms anciens mais toujours pertinents, qui pourraient être redécouverts et réhabilités. Des prénoms comme Halima, Safia ou encore Larbi et Fatah portent en eux des qualités et des

valeurs intemporelles, qui peuvent être fièrement transmises aux générations futures.

Un choix influencé par l'esthétique et la modernité

Lamia, une jeune maman de 32 ans, raconte son expérience avec le prénom de sa fille : "Quand j'ai découvert que j'étais enceinte, je voulais à tout prix un prénom qui sorte de l'ordinaire. Je regardais régulièrement des séries turques avec ma famille, et j'ai tout de suite été séduite par le personnage de Lamis dans la série Gümüş. Elle était belle, forte, et le prénom avait une sonorité douce. Pour moi, c'était l'incarnation parfaite d'un prénom moderne et original. Pour Lamia, le choix de ce prénom est une manière de se démarquer des prénoms traditionnels, tout en reflétant une forme de modernité : "Je ne voulais pas d'un prénom que tout le monde a, comme les prénoms de nos parents ou grands-parents. Lamis est à la fois moderne, international, et facile à prononcer." quant au père de Mouhaned, Omar, explique que le prénom de son fils a été un véritable coup de cœur après avoir regardé plusieurs épisodes de la série Noor. "Ma femme et moi étions accros à cette série. Le personnage de Mouhaned était le héros parfait : courageux, beau et intelligent. Dès qu'on a su que nous allions avoir un garçon, nous avons pensé à ce prénom. C'était une évidence pour nous !" Pour Omar, le prénom est aussi un symbole de rêve et d'espoir : "Dans la série, Mouhaned est un homme exemplaire, et je veux que mon fils s'inspire de cette force et de cette droiture. Chaque fois que je prononce son prénom, je me souviens du personnage qui m'a tellement marqué."

Cependant, certains parents commencent à constater que cette mode des prénoms turcs perd de son originalité à mesure qu'elle se répand. Rachida, maman d'un petit Kinan, l'explique :

"Quand j'ai choisi le prénom Kinan pour mon fils, inspiré d'un personnage de la série Fatmagül, je voulais vraiment qu'il soit unique. Mais aujourd'hui, beaucoup de mes amis ont choisi des prénoms similaires, et j'ai l'impression que mon fils a perdu cette exclusivité." Elle ajoute avec un sourire : "Je ne regrette pas, mais je me rends compte que ces prénoms deviennent tellement communs que dans quelques années, ce seront les nouveaux prénoms « à la mode » que tout le monde aura." Face à cette généralisation des prénoms turcs, certains parents envisagent un retour vers des prénoms plus traditionnels. Fatma, qui a donné le prénom de son grand-père à son fils, explique : "Après avoir vu toutes mes amies donner des prénoms étrangers à leurs enfants, j'ai préféré revenir aux racines. Mon fils s'appelle Larbi, et je suis fière de lui avoir donné un prénom qui porte notre histoire." Si les prénoms inspirés des séries turques ont connu un essor considérable en Algérie ces dernières années, ils témoignent d'un désir de modernité et d'ouverture sur le monde. Toutefois, ce phénomène soulève aussi des questions sur l'identité culturelle et la place des prénoms traditionnels dans la société algérienne contemporaine. Que ce soit par choix esthétique, influence de personnages aimés ou désir d'internationalité, les prénoms turcs ont laissé leur empreinte sur une génération, mais il reste à voir si cette mode perdurera ou s'estompera au profit d'un retour aux sources.

COMMÉMORATION DU 17 OCTOBRE 1961

Une programmation culturelle en hommage aux martyrs de la liberté

À l'occasion de la commémoration du massacre du 17 octobre 1961, une date marquante dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, l'Office National de la Culture et de l'Information (ONCI) a mis en place une riche programmation artistique pour rendre hommage aux martyrs et célébrer le patriotisme algérien.

Cette année, plusieurs œuvres théâtrales et un opéra révolutionnaire seront à l'affiche, offrant un panorama artistique empreint d'histoire et de mémoire. Le 18 octobre, le spectacle central sera l'opéra révolutionnaire intitulé « Le soleil de la liberté », programmé à la salle Atlas à Alger. Ce grand spectacle se veut une célébration des sacrifices consentis par les Algériens pour conquérir leur liberté face à l'occupant colonial français. Cet opéra, à travers la musique et la mise en scène dramatique, raconte les luttes et les espoirs d'un peuple assoiffé de liberté. La scène artistique algérienne renoue ainsi avec une tradition d'œuvres engagées, où la musique et les récits s'entremêlent pour rappeler l'héroïsme des combattants de l'indépendance. Le même jour, deux représentations théâtrales à forte connotation patriotique seront également au programme. À Constantine, la salle Ahmed Bey accueillera la pièce « En attendant la victoire », un hommage aux résistants algériens qui, dans l'attente de l'indépendance, ont fait preuve d'une résilience admirable face à l'oppression. Le titre évoque ce sentiment d'espérance inébranlable qui a habité les Algériens durant les années sombres de la guerre. Parallèlement, à Kherrata, dans la wilaya de Bejaïa, la pièce « Le message d'un martyr » sera jouée à la Salle 8 Mai 1945. Ce théâtre commémore à la fois les massacres de mai 1945, qui mar-



quèrent un tournant sanglant dans l'histoire de la colonisation, et les sacrifices des martyrs qui ont donné leur vie pour libérer le pays du joug colonial. Cette pièce met en scène les lettres, les réflexions et les derniers mots de ces héros oubliés, permettant de redonner vie à leur mémoire et de transmettre leur message aux générations actuelles. Le 19 octobre, la salle des spectacles d'Isser, en région de Boumerdès, proposera à son tour l'opéra « Le soleil de la liberté », prolongeant ainsi l'hommage dans

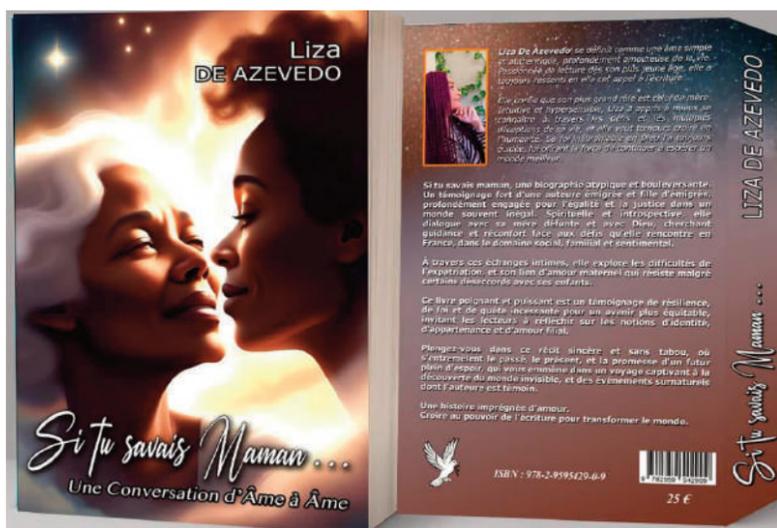
cette région, connue elle aussi pour son histoire de résistance contre la colonisation. Ce programme culturel a pour ambition de toucher un large public, en rappelant à travers l'art l'importance de cette période de l'histoire nationale. À Oran, la salle Es-Saâda présentera la pièce « La terre de la liberté », qui retrace le parcours de plusieurs figures patriotiques locales ayant contribué à la lutte pour l'indépendance. Cette œuvre théâtrale se distingue par son accent sur les récits régionaux de la résistance, en mettant en lu-

mière les héros moins connus, mais tout aussi importants, de la libération nationale. Enfin, au Complexe culturel Abdelwaheb Salim, situé au Chenoua dans la wilaya de Tipasa, la pièce « La porte de novembre » sera présentée. Ce spectacle, qui revient sur les derniers mois avant l'indépendance, fait écho à la période charnière où la fin de la guerre était proche, mais où les tensions et les combats faisaient encore rage. Le titre symbolise le passage de la nuit coloniale à la lumière de l'indépendance, avec une mise en

scène L'évocation des événements du 17 octobre 1961, où des milliers d'Algériens ont été brutalement réprimés à Paris alors qu'ils manifestaient pacifiquement pour la fin de la colonisation, reste ainsi un point de repère important dans la mémoire collective algérienne et internationale. À travers le théâtre et l'opéra, les artistes algériens réaffirment que la culture et l'histoire sont des piliers essentiels de l'identité nationale et du souvenir des luttes passées. R.C

A LIRE, "SI TU SAVAIS MAMAN" DE LIZA DE AZEVEDO
Le poids des secrets de famille

"Si tu savais maman" est un roman émouvant de Liza De Azevedo qui plonge au cœur des relations mère-fille et des secrets qui façonnent les dynamiques familiales. À travers une narration intime et délicate, le livre aborde les thèmes de l'amour maternel, des non-dits, des blessures du passé, et de la transmission intergénérationnelle. L'histoire tourne autour d'une jeune femme qui, après des années de vie commune marquées par une certaine distance émotionnelle, découvre un secret profondément enfoui dans le passé de sa mère. Ce secret, révélé à travers des lettres ou des confessions tardives, bouleverse ses croyances et sa perception de la personne qui l'a élevée. Ce que la protagoniste découvre n'est pas seulement un pan caché de l'histoire familiale, mais aussi une nouvelle dimension de l'amour et des sacrifices que sa mère a dû faire pour protéger ses enfants. Le roman excelle dans la manière dont il explore le dévouement silencieux des mères, souvent incompris, et les décisions difficiles qu'elles doivent prendre dans l'ombre. À travers l'héroïne, le lecteur vit la douleur des révélations, mais aussi une nouvelle compréhension des choix de vie de sa mère. Le parcours de la narratrice pour accepter ces vérités se transforme en une quête personnelle, où elle doit réévaluer son propre parcours et les jugements qu'elle a pu porter. Liza De Azevedo aborde avec finesse la notion de sacrifice maternel, un fil rouge tout au long du récit. L'auteure montre comment, souvent, l'amour d'une mère la conduit à cacher certaines vérités ou à prendre des décisions déchirantes dans l'intérêt de ses enfants. Pourtant, ces décisions, bien que prises par amour, peuvent avoir des répercussions à long terme sur les relations familiales et sur la perception de soi



des enfants. Les non-dits et les secrets familiaux sont également des thèmes centraux dans "Si tu savais maman". De nombreuses familles sont construites autour de vérités partielles ou dissimulées, et ce roman illustre avec brio la manière dont ces secrets finissent inévitablement par resurgir, parfois des décennies plus tard, affectant les nouvelles générations. Les secrets maternels, tout particulièrement, peuvent laisser des cicatrices invisibles, mais aussi offrir des moments de réconciliation et de guérison une fois révélés. Ce roman n'est pas seulement une histoire de révélations douloureuses, mais aussi de réconciliation et de compréhension. Il montre comment, malgré les difficultés, la vérité peut être un chemin vers la guérison. Le personnage principal doit apprendre à réconcilier l'image idéalisée ou incomplète de sa mère avec la réalité complexe d'une

femme qui a dû faire face à des épreuves et des dilemmes moraux. L'écriture de Liza De Azevedo est à la fois touchante et introspective, parsemée de moments d'intensité émotionnelle qui capturent l'essence des relations humaines. À travers des dialogues et des souvenirs subtilement tissés, l'auteure fait émerger une profondeur psychologique qui permet au lecteur de s'immerger dans les émotions des personnages. Ce roman trouve un écho particulier chez les lecteurs qui, à un moment ou à un autre de leur vie, se sont interrogés sur leur relation avec leur mère, sur les secrets familiaux, ou sur les sacrifices invisibles qui se cachent derrière l'amour. Liza De Azevedo signe ici une œuvre bouleversante qui, tout en révélant des vérités douloureuses, laisse entrevoir une lumière de réconciliation et d'espoir. R.C

Festival national des Okadiate de la poésie populaire à Djelfa
"Palastine, l'encrier de la Nation"

La wilaya de Djelfa accueille, du 7 au 10 octobre 2024, le premier festival national des Okadiate de la poésie populaire, un événement institutionnalisé récemment par le ministère de la Culture et des Arts. Ce rendez-vous inédit se déroulera sous le slogan puissant : "Palastine, l'encrier de la Nation", soulignant ainsi la dimension culturelle et politique de cette rencontre, qui rend hommage à la cause palestinienne à travers l'art ancestral de la poésie populaire. L'événement, qui s'étendra également aux communes d'El-Birine et de Messaâd, célébrera la poésie populaire, considérée comme une composante essentielle du patrimoine immatériel local. Outre les récitals poétiques, le festival offrira une immersion dans la culture traditionnelle avec des spectacles de fantasia, des démonstrations de chasse au faucon, des courses de Sloughi (lévriers algériens) et d'autres jeux populaires, permettant ainsi de faire revivre des pratiques enracinées dans l'identité djelfaouie. Près de 150 spécialistes de la poésie populaire, venant de 35 wilayas, prendront part à cet événement, rejoignant des chercheurs universitaires et des figures littéraires de renom. Ces participants, poètes et passionnés de littérature, se réuniront pour partager leurs savoirs et célébrer cette forme d'expression orale qui traverse les générations et les époques. Le commissaire du festival, Mabrouk Zouaoui, a souligné l'importance de cet événement dans la préservation et la transmission des traditions culturelles algériennes



PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

Aucune hausse d'impôts

Lors du dernier Conseil des ministres, le Président de la République a salué le modèle financier proposé dans le projet de loi de finances pour l'année à venir. Ce projet, qui semble marquer une étape cruciale dans la politique économique du pays, se distingue par un point majeur : il ne prévoit aucune hausse d'impôts concernant la vie quotidienne des citoyens.

Cette décision est perçue comme un soulagement pour de nombreuses familles, alors que le contexte économique mondial reste tendu. Le maintien du niveau des impôts est une mesure bienvenue pour les citoyens, déjà confrontés à une inflation mondiale qui pèse lourdement sur les prix des produits de première nécessité. En Algérie, les classes moyennes et les ménages modestes ressentent particulièrement cette pression sur leur pouvoir d'achat. L'absence de nouvelles taxes signifie que, pour le moment, ils ne verront pas leurs revenus encore davantage grignotés par des prélèvements supplémentaires. Les citoyens, en particulier ceux qui subissent déjà les hausses des prix alimentaires et des services de base, pourront donc continuer à gérer leur budget sans la crainte d'une nouvelle ponction fiscale. Cela devrait permettre à plusieurs familles de maintenir un niveau de vie stable, en évitant d'alourdir les dépenses mensuelles. En l'absence de nouvelles charges fiscales, les citoyens seront encouragés à dépenser dans l'économie nationale. Ce cercle vertueux pourrait avoir des répercussions positives sur plusieurs secteurs économiques, tels que le commerce, l'artisanat ou encore les services. Lorsque les ménages conservent une plus grande partie de leurs revenus, ils sont plus enclins à consommer, favorisant ainsi la demande intérieure. L'épargne est également un aspect crucial dans ce contexte. Une stabilité fiscale permet aux familles de mieux gérer leurs ressources et de constituer un matelas financier face aux imprévus. La confiance retrouvée des citoyens dans la gestion de leur budget pourrait même stimuler l'investissement dans des projets personnels ou entrepreneuriaux, favorisant ainsi une dynamique économique positive à long terme.

L'impact psychologique sur les ménages



Sur le plan psychologique, cette mesure offre une certaine sérénité aux citoyens. Dans un climat où les incertitudes économiques globales sont nombreuses, savoir que l'État a choisi de ne pas alourdir les charges fiscales constitue un signal fort. Cela montre une volonté de l'État de protéger ses citoyens et de créer un environnement stable et prévisible pour les ménages. Les classes moyennes, souvent les plus touchées par les hausses d'impôts, bénéficient directement de cette décision. Les jeunes ménages, qui aspirent à des projets de vie comme l'achat d'un logement ou la

création d'une entreprise, se sentiront moins contraints financièrement et pourront mieux planifier leur avenir. La stratégie du gouvernement semble être orientée vers la stimulation de la croissance plutôt que vers la création de recettes fiscales supplémentaires. En effet, en allégeant la pression fiscale, le gouvernement espère dynamiser la consommation intérieure et permettre aux entreprises de prospérer. Cela pourrait, à terme, générer des revenus supplémentaires pour l'État grâce à une économie plus florissante, plutôt que par une augmentation directe des impôts. Les entreprises, en particulier les petites

et moyennes entreprises (PME), qui sont le moteur de la création d'emplois, bénéficieront également indirectement de cette mesure. Une consommation soutenue permet de préserver et de créer des emplois, ce qui est un enjeu clé pour la stabilité sociale. En somme, la décision de ne pas augmenter les impôts dans le cadre du projet de loi de finances est accueillie favorablement par les citoyens et les acteurs économiques. Elle représente un souffle d'optimisme dans un contexte où de nombreuses nations sont contraintes de durcir leur politique fiscale pour répondre aux défis économiques. Le Président de la Ré-

publique semble vouloir s'inscrire dans une logique de préservation du pouvoir d'achat et de soutien à l'économie nationale, tout en cherchant à assurer un équilibre budgétaire sans recourir à des mesures impopulaires. Reste à savoir comment ce modèle financier évoluera à long terme, et s'il permettra de répondre aux défis économiques auxquels le pays fait face. Cette approche mesurée, sans hausse d'impôts, semble en tout cas renforcer le lien de confiance entre les citoyens et les autorités publiques, dans l'espoir de bâtir un avenir économique plus stable et prospère pour tous. **R.E**

LA BOURSE D'ALGER EN EXPANSION

Des perspectives avec l'entrée en Bourse de la BDL et de Djezzy

À la fin de l'année 2023, le marché boursier algérien a franchi une étape significative en atteignant une valeur de 71,8 milliards de dinars, soit une hausse de 6,5% par rapport à l'année précédente. Ce développement reflète une dynamique encourageante pour l'économie nationale et ouvre des perspectives prometteuses, notamment avec l'entrée prochaine en Bourse d'acteurs majeurs tels que la Banque de développement local (BDL) et Djezzy. Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), M. Youcef Bouznada, a confirmé, au quotidien arabophone Echourouk que le dossier d'entrée en Bourse de la BDL est toujours à l'étude. Alors que l'opération devait initialement se concrétiser en juin dernier, il a souligné que la Cosob collabore étroitement avec la banque pour finaliser les démarches nécessaires. Ce processus s'inspire de l'ouverture du capital du Crédit populaire algérien (CPA), qui avait marqué un tournant dans la modernisation du secteur bancaire algérien.

Bien qu'il n'y ait pas de date butoir pour l'approbation finale de la Cosob, M. Bouznada a insisté sur la rigueur du processus, laissant ainsi la possibilité d'un étalement dans le temps. De son côté, Yazid Benmouhoub, Directeur général de la Bourse d'Alger, a précisé que le dossier de la BDL satisfait déjà toutes les conditions requises, et qu'il ne manque plus que le visa du Conseil des participations de l'État (CPE)



pour que l'opération soit officiellement lancée. À l'instar du CPA, l'ouverture du capital de la BDL portera sur 30% des actions, une initiative visant à accroître la participation du secteur privé dans l'économie algérienne. Autre acteur de taille sur le point de dynamiser le marché boursier : Djezzy. L'opérateur de téléphonie mobile, présent en Algérie depuis plus de 20 ans, a récemment manifesté son intérêt à entrer en Bourse. M. Bouznada a confirmé que des discussions sont en cours avec l'entreprise, et que son entrée prévue pour l'année prochaine ap-

portera une nouvelle vitalité aux échanges boursiers. L'entrée en Bourse de Djezzy marquerait un tournant historique pour la place boursière algérienne. En tant qu'entreprise très influente et bien ancrée dans le paysage économique du pays, elle pourrait attirer une large base d'investisseurs et donner un coup de pouce au volume des échanges boursiers. Cette opération renforcerait la diversification du marché et élargirait les opportunités pour les investisseurs locaux et internationaux. Avec l'intégration prochaine de la BDL et de Djezzy, la Bourse

d'Alger est en passe de devenir un levier clé de la modernisation et de la diversification de l'économie algérienne. Outre ces grandes entreprises, une start-up de renom a également déposé une demande pour ouvrir son capital, ce qui montre l'attrait croissant du marché boursier pour des entreprises de divers horizons, y compris celles issues de l'innovation technologique. Cette évolution s'inscrit dans une stratégie globale du gouvernement visant à améliorer l'attractivité de la Bourse d'Alger, en facilitant l'accès des entreprises au marché des capitaux et en offrant aux investisseurs des opportunités diversifiées. À terme, l'augmentation du nombre d'entreprises cotées permettra de renforcer la confiance des investisseurs et de stimuler l'économie nationale en canalisant davantage de capitaux vers les entreprises locales. Avec une hausse de 6,5% de la valeur totale du marché et l'arrivée imminente de grandes entreprises telles que la BDL et Djezzy, la Bourse d'Alger semble être en pleine effervescence. Cette expansion, accompagnée par la Cosob et les autres institutions financières, pourrait ouvrir une nouvelle ère pour l'économie algérienne, en renforçant la transparence et en favorisant un accès plus large aux capitaux. À mesure que ces processus se concrétisent, il est fort probable que la Bourse d'Alger joue un rôle de plus en plus central dans la relance économique et le développement du pays. **R.E**

RENTREE PROFESSIONNELLE DANS LES WILAYAS DU CENTRE

Des formations adaptées aux besoins du marché de l'emploi

Les centres et instituts de la formation et de l'enseignement professionnels des wilayas du Centre ont enregistré, mardi, une affluente notable des jeunes pour les nouvelles spécialités adaptées aux besoins du marché de l'emploi, au titre de la rentrée professionnelle de la session d'octobre 2024, a-t-on appris auprès des responsables du secteur.

A Blida, le nombre des nouveaux inscrits a atteint les 10.386 stagiaires, soit plus de 10 % l'offre de formation pour cette session qui est de 8.866 postes, ce qui a nécessité l'introduction d'une offre supplémentaire de plus de 500 nouveaux postes. Cette forte demande de formation s'explique par l'ouverture de nouvelles spécialités diplômantes garantissant un emploi dès la fin du stage, à l'instar de la spécialité de technicien supérieur en distribution de matériel pharmaceutique.

A Djelfa, 8.460 postes pédagogiques ont été ouverts dans différents modes de formation, dont 5.090 pour la formation qualifiante, 2.200 postes au profit des bénéficiaires de l'allocation chômage et 660 postes pour la population carcérale. Cette session a en outre, enregistré l'introduction de nombreuses spécialités relatives entre autres, à l'aquaculture, dans le cadre de la mise en application d'un accord avec la station aquacole de la wilaya.

A Ain Defla, le secteur s'est renforcé avec six (6) nouvelles spécialités, dont celui du jardinier paysagiste, d'installation sanitaire, de chauffage et de climatisation, de maintenance informatique et de montage de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques. Pour cette session, le secteur assure, dans cette même wilaya, une offre globale de 7.000 postes de formation, répartis sur 1.400 postes en mode résidentiel, 2.485 en formation par apprentissage, 250 pour la formation en milieu rural et 355 postes pour la femme au foyer. A cela s'ajoutent plus de 400 postes de formation qualifiante de courte durée dans les métiers agricoles, 1.040 postes pour les bénéficiaires de l'allocation chômage et 170 postes au profit des détenus.



A Chlef, quelque 15.285 nouveaux stagiaires ont rejoint les centres et instituts de la formation professionnelle, dont 1.515 bénéficiaires de l'allocation chômage. Dans la commune d'Oued Fodda, un nouvel institut national spécialisé en formation professionnelle (INSFP) a été ouvert, englobant deux sections dédiées au traitement des eaux et à la gestion et récupération des déchets. A Médéa, le secteur assure une offre de 4.600 postes pédagogiques dans pas moins de 122 spécialités de formation. La Wilaya compte 33 établissements de forma-

tion, entre instituts spécialisés et centres de formation.

Dans la wilaya de Boumerdes, plus de 15.000 stagiaires, dont plus de 8.000 nouveaux inscrits, ont rejoint les 48 établissements de la formation professionnelle. Le secteur assure des formations dans 20 filières englobant plus de 180 spécialités, dont neuf (9) nouvelles, à l'instar du dessalement de l'eau de mer, de la cybersécurité et de la photographie.

A Bouira, 10.434 nouveaux stagiaires ont rejoint les centres et les instituts de la for-

mation. Ils s'ajoutent à 4.385 autres déjà en formation, portant leur nombre à 14.819 stagiaires. De nouveaux postes de formation sont assurés pour les personnes aux besoins spécifiques, les femmes au foyer, les habitants des zones rurales et les bénéficiaires de l'allocation chômage.

A Tizi-Ouzou, cette session d'octobre se caractérise par une offre globale de 11.913 nouveaux postes pédagogiques, dont 3.364 postes dans le mode de formation par apprentissage, 1.537 postes en formation qualifiante, 1.235 pour les bénéficiaires de l'allocation chômage et 210 pour les femmes au foyer. La nouvelle rentrée a, également, vu l'introduction de nouvelles spécialités, dont la transformation de céréales, le traitement des eaux et l'économie de l'eau.

A Tipasa, la rentrée pour cette session, a été marquée par l'ouverture d'un nouvel INFSP assurant des formations de technicien supérieur dans les spécialités de gestion des ressources humaines, mécanique automobile et efficacité énergétique.

Ce nouvel établissement s'ajoutera à trois (3) instituts nationaux spécialisés et 19 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA). Dix nouvelles spécialités ont été, en outre, introduites, notamment dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, à l'instar de charpentier de marine, pisciculture en bassins d'eau, et technicien supérieur en aquaculture. A Bejaia, cette rentrée concerne 14.566 stagiaires, dont 7.706 nouveaux inscrits. Le secteur met à leur disposition 203 spécialités, dont 132 en formation diplômante et 71 en formation qualifiante. La spécificité de cette session est la consolidation des formations en rapport avec les projets structurants de la wilaya, notamment le secteur des mines et du dessalement d'eau de mer.

TRANSPORT MARITIME

Améliorer l'efficacité des opérations portuaires

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a souligné lundi dernier à Skikda, la nécessité d'améliorer l'efficacité des opérations portuaires, tant sur le plan logistique que commercial, afin de suivre l'évolution du volume des échanges commerciaux. "Dans le cadre de la stratégie de gouvernement visant à stimuler le commerce extérieur, il est nécessaire d'optimiser et d'améliorer l'efficacité de l'exploitation des ports, tant sur le plan logistique que commercial, afin de suivre l'évolution du volume des échanges et de soutenir, ainsi, l'économie nationale", a déclaré le ministre, à la presse, en marge d'une visite d'inspection à l'Entreprise portuaire de Skikda.

Après avoir salué les efforts consentis par l'Etat dans tous les secteurs, notamment celui des transports, M. Zahana a souligné la nécessité de remédier aux insuffisances observées dans le port de Skikda et de parachever les projets vitaux qui

l'accompagnent, tels que le raccordement aux réseaux routier et ferroviaire, et l'amélioration de son infrastructure de transport pour faciliter la circulation des marchandises et l'exportation des produits algériens. Un exposé détaillé a été présenté, à cette occasion, par les cadres de l'entreprise, relatif aux plus importantes réalisations concrétisées par l'entreprise portuaire entre le début de l'année 2024 et la fin du mois de septembre dernier, ainsi qu'aux efforts continus visant à améliorer son service, sa performance commerciale et économique. Il a également été précisé que le port de Skikda a enregistré un mouvement total de marchandises de 18.070.613 tonnes, soit une augmentation de 4% par rapport à la même période de 2023, en raison, notamment de l'accroissement du mouvement des hydrocarbures, à hauteur de 4% et des marchandises générales à hauteur de 5%. Le ministre des Transports a mis l'accent, à cet égard, sur la

nécessité de déployer des "efforts concertés" pour "rétablir le statut réel de cette institution économique afin de promouvoir le développement économique, local et national". Il a également instruit les gestionnaires du port d'œuvrer en coordination avec tous les acteurs, dont les services de la Sûreté nationale et des Douanes algériennes, et les opérateurs économiques, pour accélérer le traitement des conteneurs en assurant un travail en continu, 7 jours sur 7, y compris les jours fériés. Le premier responsable du secteur, accompagné du wali de Skikda, Mme Houria Meddahi, et des autorités locales civiles et militaires, a inspecté le quai réservé aux colis lourds et l'état d'avancement des travaux du projet de terminal à conteneurs au sein du port pétrolier relevant du groupe Sonatrach, dont le taux d'avancement est de l'ordre de 95% et qui est destiné à contribuer à la réduction du coût de transport des conteneurs.

Université de Médéa-NESDA Signature d'une convention de partenariat

Signature de partenariat entre l'université de Médéa et NESDA pour renforcer les relations de partenariat avec les structures de soutien à l'entrepreneuriat.

Une convention a été signée entre l'Université Yahia-Fares de Médéa et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) pour renforcer les relations de partenariat avec les structures de soutien à l'entrepreneuriat, a appris l'APS, auprès du rectorat. La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'ouverture de l'Université sur son environnement en vue de rentabiliser davantage le cursus pédagogique des étudiants à travers la promotion et l'encouragement de leur esprit entrepreneurial, a expliqué le recteur, Djaafar Bouarrouri.

Au titre de cette convention, les étudiants vont bénéficier d'orientation, d'encadrement et de qualification en phase de post-graduation, en sus de session de formation spécialisée pour développer leurs compétences dans la conduite de projets, a-t-il ajouté. Selon le recteur, la convention de partenariat est une « opportunité supplémentaire » pour les étudiants, susceptible de les aider à proposer des projets innovants et à faciliter leur intégration dans le circuit économique.

GHARDAÏA

9 accords pour renforcer la formation par apprentissage

9 conventions de coopération ont été établies avec des entreprises et des organismes administratifs et sociaux pour renforcer les opportunités de formation par apprentissage dans la wilaya de Ghardaïa, selon des responsables du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Ces accords couvrent divers domaines, notamment l'électricité, le gaz, l'industrie et les mines, la protection de l'environnement, le tourisme, la promotion de la jeunesse, l'emploi et la communication, a précisé Messaoud Bouhada, chef du

service de suivi de la formation à la DFEP.

Ces conventions prévoient l'accueil de stagiaires en mode apprentissage au sein de ces entreprises et institutions, leur permettant ainsi d'acquérir l'expérience professionnelle nécessaire. Cela contribue à renforcer les liens entre le secteur de la formation et l'environnement économique, tout en favorisant la création de nouveaux postes d'emploi pour les stagiaires.

Dans le même esprit de coopération, des accords ont également été signés avec les secteurs de la for-

mation professionnelle des wilayas de Bordj Bou Arreridj et de Boumerdes. En vue de la nouvelle rentrée de la formation, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Ghardaïa a lancé une caravane d'information et de sensibilisation, qui parcourra plusieurs groupements urbains des communes de Ghardaïa, Daya Ben Dahoua et Metlili. De plus, une semaine ouverte sur le secteur sera organisée pour mieux informer le public sur les opportunités de formation disponibles dans diverses spécialités.



CONFÉRENCE DE HAMBOURG SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Mauritanie plaide pour plus d'aide à l'Afrique

Le Président mauritanien, Président en exercice de l'Union Africaine, Mohamed Cheikh El Ghazouani, a participé, dans le cadre de la Conférence de Hambourg sur le développement durable, à un panel sur le thème « Mettre l'Afrique sur la voie de la prospérité en partenariat avec l'IDA ».

Dans son intervention, le Président de la République a souligné d'abord, que les besoins en financement de l'Afrique, pour atteindre les ODD ou pour mettre en œuvre l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, sont immenses. Il a rappelé que le continent fait face à une véritable crise de la dette qui a triplé entre 2009 et 2022, passant de 220 à 655 milliards de dollars, en soulignant que pour limiter les risques de surendettement des États et réduire les coûts de financement. Les pays africains ont un grand besoin des ressources concessionnelles de l'IDA. Il a en outre, indiqué que la Mauritanie subit doublement les effets néfastes du changement climatique, car il s'agit d'un pays côtier et, l'augmentation des températures des océans est une menace pour son littoral. Il a encore précisé que les sécheresses successives se sont traduites par d'importants mouvements de populations et une urbanisation anarchique et accélérée qui a été un véritable défi pour la Mauritanie. Voici une synthèse de l'intervention de Mohamed Cheikh El Ghazouani: Au cours de ce panel organisé dans le cadre de la Conférence de Hambourg sur le développement durable 2024, le Président de la République, Président en exercice de l'Union Africaine, Mohamed Cheikh El Ghazouani, avait répondu à deux questions dont l'une a été posée par l'auditoire. Elle portait sur son appréciation du soutien ambitieux de l'IDA 21 pour transformer le paysage du développement en Afrique. La seconde question lui a été posée par un parlementaire allemand. Elle est relative à la nature de l'intervention de l'IDA pour aider les pays les plus pauvres à faire face au changement climatique et à la perte de biodiversité. Le Président de la République a souligné d'abord, que les besoins en financement de l'Afrique, pour atteindre les ODD ou pour mettre en œuvre l'Agenda 2063 de l'UA, sont immenses. Ces besoins varient entre 194 et 470 milliards de dollars selon ses estimations. Il a rappelé avoir exhorté avec certains de ses collègues chefs d'Etats africains, les donateurs en



juillet 2021, à soutenir une reconstitution ambitieuse des ressources de l'IDA 20 pour une mobilisation d'au moins 90 milliards USD. Mohamed Cheikh El Ghazouani s'est félicité des résultats obtenus, en indiquant qu'ils ont été entendus, puisque l'IDA a été reconstituée à hauteur de 93 milliards de dollars, dont 70% ont bénéficié à l'Afrique et ont permis d'atténuer les effets catastrophiques de la covid-19 sur l'économie. Certes a-t-il dit, la pandémie de la COVID-19 a disparu, mais les effets du changement climatique se sont aggravés depuis, et l'IDA joue un rôle unique dans le financement du développement en Afrique ou elle intervient au niveau de 39 pays. Ainsi, avait expliqué le Président de la République, au fil des ans, 1,5 milliard de pauvres ont bénéficié des financements de l'IDA dont un nombre important de nos concitoyens africains. Ainsi, l'IDA a été la pierre angulaire du soutien aux pays à faible revenu, en particulier en Afrique. A cet effet, le Président de la République a plaidé avec force argumentation en faveur d'une reconstitution en-

core plus ambitieuse que la précédente, même si la première a été historique. Le Président de la République a révélé que les pays africains font aujourd'hui face à un vrai dilemme, soit financer l'adaptation aux effets du changement climatique, soit continuer à lutter contre la pauvreté. Cette situation est inacceptable a-t-il dit. Il a plaidé, au nom de l'Afrique, pour une augmentation substantielle de l'aide au développement et, en particulier celle des fonds IDA dont l'Afrique est le principal bénéficiaire. Il a rappelé que le continent fait face à une véritable crise de la dette qui a triplé entre 2009 et 2022, passant de 220 à 655 milliards de dollars. Aussi a-t-il souligné que pour limiter les risques de surendettement des États et réduire les coûts de financement, les pays africains ont un grand besoin des ressources concessionnelles de l'IDA. Le Président de la République a évoqué dans sa réponse que les effets pervers du changement climatique ont leurs conséquences dramatiques en Afrique. "Je voudrais aussi souligner que les finance-

ments dans ce domaine ne sont pas à la hauteur des défis", a encore indiqué le Président de la République, Mohamed Cheikh El Ghazouani. Le Président a donné des exemples sur le succès des opérations financées par l'IDA en Mauritanie et dans d'autres pays africains, qui montrent, si besoin en est, que ces financements ont eu un impact positif et durable sur les économies de son pays et ceux des pays africains. Ils méritent à cet effet d'être appuyés et diversifiés, a insisté le Président de la République qui intervenait en sa qualité de Président en exercice de l'Union africaine. Le Président de la République estime aussi que le choix fait par l'IDA, de consacrer les financements à la poursuite des investissements conséquents pour une planète viable, pour le renforcement du capital humain, la réalisation d'infrastructures de soutien à une croissance économique durable, réductrice des inégalités et créatrice d'emplois, est tout à fait pertinent. Il a en outre, indiqué que la Mauritanie subit doublement les effets néfastes du changement cli-

matique, car il s'agit d'un pays côtier et, l'augmentation des températures des océans est une menace pour son littoral. Il a expliqué que d'autre part, les sécheresses successives se sont traduites par d'importants mouvements de populations et une urbanisation anarchique et accélérée qui a constitué un véritable défi pour la Mauritanie. En Mauritanie, le Président de la République a mis en exergue que les financements IDA ont permis de mettre en place plusieurs programmes pour faire face à ces défis, notamment l'appui à la protection de la biodiversité côtière et marine, le développement de techniques d'agriculture et d'irrigation résistantes et l'autonomisation de communautés par le développement des activités assurant la subsistance. Alors que d'autres projets IDA a-t-il dit, ont contribué à soutenir la transition de la Mauritanie vers les énergies renouvelables. Le Président de la République a indiqué que le projet Banda de conversion du gaz en électricité va considérablement augmenter la capacité de la Mauritanie, à produire de l'énergie propre, réduisant ainsi sa dépendance aux combustibles fossiles et les émissions de gaz à effet de serre. "L'IDA nous a soutenu pour l'élaboration de la stratégie de l'hydrogène vert, l'adoption du code et les négociations pour le développement des projets d'Hydrogène vert en Mauritanie où le potentiel est gigantesque", a-t-il souligné. Dans ce même contexte, le Président de la République avait mentionné que les initiatives de l'IDA se sont également concentrées sur la riche biodiversité de la Mauritanie. Leurs objectifs visent à protéger ses écosystèmes côtiers et la vie marine ont non seulement préservé le patrimoine naturel mais aussi soutenu les moyens de subsistance des communautés locales qui dépendent de la pêche et du tourisme. Enfin, le Président de la République a réitéré, au nom de l'Union Africaine et en son nom propre, ses remerciements aux pays donateurs de l'IDA pour leur générosité et, a appelé à une reconstitution ambitieuse et solide des ressources de l'IDA21 à la hauteur des différents challenges de l'époque.

KAIS SAÏED :

"Le peuple a fait montre d'un sens élevé de conscience"

Le président tunisien Kais Saïed, réélu pour un deuxième mandat de cinq ans à la tête de son pays, a affirmé que le peuple Tunisien a fait montre lors du scrutin présidentiel de dimanche dernier d'un sens élevé de conscience et de maturité ainsi que d'une résilience hors pair, a rapporté l'agence de presse tunisienne (TAP). Dans une première déclaration après l'annonce lundi des résultats, le président tunisien a promis d'œuvrer sans répit à parachever le processus de réforme dans le pays, souligne l'agence TAP. Dans son manifeste électoral, Kais Saïed a également réaffirmé l'engagement inflexible à faire face aux entraves et embûches qui freinent le développement du pays et à ne ménager aucun effort en vue de barrer la route aux saboteurs. Il a, en outre, souligné qu'il est grand temps de bâtir une solide et résiliente économie tunisienne, d'œuvrer au renouveau des institutions de l'Etat et de mettre sur pied un arsenal législatif qui soit en mesure de permettre de redorer le rôle social de l'Etat. Le président sortant Kais Saïed a remporté l'élection présidentielle de dimanche en Tu-

nisie, dès le premier tour, après avoir obtenu 90,7% des voix, a annoncé l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), lundi. Les candidats Ayachi Zammel et Zouhair Maghzaoui ont obtenu, respectivement, 7,35 % et 1,97 % des voix, selon la même source.

Réélu avec 90,7% des suffrages

Le président sortant Kais Saïed a remporté avec 90,7% des voix l'élection présidentielle de dimanche en Tunisie, a annoncé l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), lundi dernier. Le taux de participation s'est établi à 28,8%, a aussi indiqué l'ISIE. Les deux autres candidats, Ayachi Zammel et Zouhair Maghzaoui, se sont adjugés respectivement 7,35% et 1,97% des suffrages, selon l'autorité électorale. En tout, 9,7 millions d'électeurs (sur 12 millions d'habitants) étaient appelés aux urnes en Tunisie. Les électeurs inscrits dans des circonscriptions électorales à l'étranger représentaient 6,6% du corps électoral soit 642.810 électeurs.



GHAZA

«Le terrorisme psychologique fait partie du plan génocidaire»

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à la santé, Tlaleng Mofokeng, a souligné que le bilan psychologique des habitants de Gaza, en particulier des enfants, a atteint des niveaux alarmants, aggravant les difficultés existantes auxquelles environ la moitié de la population de l'enclave palestinienne était déjà confrontée avant le 7 octobre 2023, date du lancement de l'agression génocidaire sioniste.

«C'est du terrorisme psychologique et cela fait partie du plan génocidaire (de l'entité sioniste)», a déclaré Mme Mofokeng, dans un rapport présenté, hier lundi devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. Appelant à une action immédiate, la rapporteuse de l'ONU a souligné la nécessité d'un cessez-le-feu à Gaza pour faciliter toute forme de rétablissement. «Sans cessez-le-feu et reconstruction, la voie vers le rétablissement des services de santé reste incertaine», a-t-elle relevé. Selon Tlaleng Mofokeng, «le niveau d'anxiété et d'exposition au traumatisme, ainsi que le niveau d'anticipation de la violence, sont très anormaux». Elle a aussi indiqué que «la menace persistante de violence constitue un facteur majeur de détresse psychologique» pour la population de Gaza. La responsable de l'ONU a souligné que 50 % des Gazaouis souffraient déjà de stress post-traumatique (SSPT) avant les violences incessantes qu'ils ont subies depuis le 7 octobre 2023. Et de poursuivre: «Les



impacts psychologiques, qui se manifestent par de l'anxiété, des cauchemars, de la dépression et des pertes de mémoire, sont aggravés par l'absence de ressources adéquates en matière de santé mentale». Pourtant, certaines cicatrices restent invisibles, a souligné Mme Mofokeng, car beaucoup souffrent en silence, leur détresse s'aggravant jusqu'au syndrome de stress post-traumatique, qui finit par entraîner des problèmes de santé mentale complexes. Ces derniers

ne font que s'intensifier chez les enfants qui ont perdu toute leur famille. Elle a également noté que l'absence de deuil approprié et de funérailles dignes est «très préjudiciable», privant les familles et les communautés de la chance de

guérir et ouvrant des blessures qui peuvent prendre toute une vie à cicatrifier. De plus, Mme Mofokeng a parlé d'une «génération entière d'enfants à Gaza qui sont soit morts avant même d'avoir leur certificat de naissance, soit à peine en vie». Ceux qui survivent sont confrontés à des problèmes de santé mentale persistants liés à la violence constante, à la peur et à la perte, ce qui, selon elle, entravera leur capacité à fonctionner en tant qu'adultes. «Nous avons déjà trahi la génération de Gaza», a-t-elle déclaré. «De quel avenir parlons-nous, de quelle génération parlons-nous si nous ne pouvons même pas arrêter les bombes aujourd'hui?», s'est-elle interrogée. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre Gaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant près de 42 000 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et près de 100 000 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

LIBAN, (HEZBOLLAH)

« Nos capacités sont intactes malgré les attaques sionistes »

Le secrétaire général adjoint du mouvement de la résistance libanaise, le Hezbollah, Cheikh Naim Kassem, a déclaré mardi dans une allocution télévisée que les capacités du mouvement sont intactes et que ses combattants repoussaient les incursions terrestres des forces armées sionistes, malgré les « coups douloureux » infligés par l'entité sioniste ces dernières semaines. Cheikh Kassem a déclaré que le mouvement soutient les efforts du président du Parlement libanais, Nabih Berri, pour obtenir un cessez-le-feu.

« Tout le monde essaie de nous faire pression pour instiller la peur, mais nous n'aurons pas peur », a-t-il indiqué, ajoutant que « les capacités du parti sont intactes ». « Une année s'est écoulée depuis le déluge d'Al-Aqsa, qui est un événement extraordinaire marquant le début d'un changement dans le paysage du Moyen-Orient », a-t-il dit dans des propos recueillis par l'Agence nationale libanaise de l'information (NNA). Il a poursuivi : « le but de l'occupation était d'éliminer la résistance afin qu'il n'y ait aucune capacité de résistance contre [l'entité sioniste], conduisant à l'extermination du peuple palestinien et le privant de la capacité de générer une nouvelle résistance ».

Il a déclaré également : « Ce que fait [l'entité sioniste] n'est pas un combat ; c'est le meurtre de l'humanité, et tout cela est ouvertement soutenu par les États-Unis et certains pays européens. Sans ce soutien, la guerre aurait cessé en un mois, car [l'entité sioniste] est incapable de nous affronter », soulignant que « l'entité sioniste a prouvé qu'elle représente une menace pour l'humanité, le Liban et la région ».

Royaume-Uni Croissance démographique record



Le Royaume-Uni a vu sa population croître à un rythme record de 1% entre la mi-2022 et la mi-2023, tirée par l'immigration, tandis que les décès ont dépassé les naissances, une première en près de cinquante ans, selon des statistiques officielles publiées hier. Le pays comptait ainsi 68,26 millions d'habitants, selon une estimation provisoire de l'Office national des statistiques (ONS) portant sur la période allant de juillet 2022 à juin 2023, soit 662.400 de plus sur un an. Il s'agit de la plus forte augmentation annuelle depuis que l'ONS a commencé à compiler ces données en 1971. « L'immigration nette internationale a été le principal contributeur à la hausse de la population pour toutes les nations du Royaume-Uni », précise encore l'Office. Plus de 1,18 million d'étrangers sont venus s'installer dans le pays sur la période, tandis que 508.300 en sont partis, portant l'immigration nette à 677.300 personnes.

LA CHINE

Le gouvernement confiant dans son objectif de croissance

La Chine est confiante dans le maintien d'une croissance économique « stable et saine » et dans la réalisation de l'objectif annuel de croissance de 5% en 2024, a déclaré hier le planificateur économique suprême du pays. « Le sentiment du marché s'est récemment amélioré, avec une reprise de l'indice des directeurs d'achat de l'industrie manufacturière, un marché boursier en réchauffement et un marché de la consommation dynamique pendant les vacances de la Fête nationale, suite à la mise en œuvre

des politiques existantes et à l'annonce récente de mesures supplémentaires », a déclaré Zheng Shanjie, chef de la Commission nationale du développement et de la réforme, lors d'une conférence de presse. La deuxième économie mondiale s'était fixée comme objectif d'atteindre une croissance d'environ 5% cette année, selon un rapport d'activité du gouvernement publié en mars dernier. « Les fondamentaux du développement économique de la Chine n'ont pas changé, et les conditions favorables, telles que l'énorme po-

tentiel du marché et la forte résilience de l'économie persistent », a souligné M. Zheng. Les autorités financières chinoises ont annoncé le mois dernier un ensemble de mesures plus larges que prévu pour stimuler la reprise de l'économie. Ces mesures comprennent notamment la réduction du taux de réserves obligatoires pour les banques et des taux hypothécaires pour les logements existants, ainsi que l'introduction de nouveaux programmes monétaires pour stimuler le marché des capitaux.

FRANCE

LFI redéposera une résolution de destitution de Macron

Le groupe LFI (La France insoumise) à l'Assemblée nationale en France a annoncé qu'il « redéposera une résolution de destitution du président Emmanuel Macron, après que les chefs de groupes parlementaires se sont opposés ce mardi à l'inscription de la procédure de destitution de Macron à l'ordre du jour. Marine Le Pen et les macronistes viennent de s'arranger pour empêcher le débat à l'Assemblée Nationale sur la destitution de Macron. Le RN est l'assurance vie de Macron », a écrit sur X le coordinateur de LFI, Manuel Bompard. Et d'annoncer : « Nous n'abandonnerons pas : nous redéposerons une résolution jusqu'à ce que la destitution soit discutée à l'Assemblée Nationale ! ». Plus tôt dans la matinée d'hier, la conférence des présidents de l'Assemblée nationale a rejeté l'inscription à l'ordre du jour de la proposition de résolution visant à engager la destitution du prési-

dent Emmanuel Macron. De fait, la procédure engagée par le groupe LFI ne peut se poursuivre et voit son processus interrompu et clôturé, comme le prévoit la législation. Selon la Chaîne parlementaire (LCP), les présidents des trois groupes de l'ex-majorité (EPR, MoDem, Horizons), Droite républicaine (ex-LR), et UDR (ciotistes) s'y sont opposés. Marine Le Pen (RN), elle, s'est abstenue. Cette proposition avait été rejetée une première fois, début octobre, par la commission des lois de l'Assemblée nationale.



Russie L'armée annonce la prise de deux nouveaux villages

Le ministère de la Défense russe a annoncé que les troupes russes ont pris le contrôle de deux villages dans la région de Donetsk, située dans l'est de l'Ukraine et considérée par la Russie comme territoire autonome. « Les unités du Groupe de forces du Sud ont continué à avancer dans les profondeurs des défenses ennemies et ont libéré le village de Zoryanoye Pervey, dans la République populaire de Donetsk », a indiqué un communiqué du ministère de la Défense russe, repris par l'agence RIA-NOVOSTI. Le village de Zoryanoye Pervey (ville de Kurakhovskoye) est situé à deux kilomètres au sud-est de Gorniyak, a précisé la même source, ajoutant, qu'en même moment, les unités du groupe « Vostok » se sont emparé du village de Zolotaya Niva.



Présidentielle américaine : peut-on croire les sondages ?

Les sondages portant sur l'ensemble du pays n'ont guère d'intérêt en tant que tels, étant donné le fonctionnement du système électoral aux États-Unis. Il faut examiner ceux qui sont réalisés dans les États clés, les fameux swing states.

Mais après les erreurs des élections précédentes, il semble peu prudent de faire confiance à ces sondages, très nombreux et souvent effectués sur la base d'échantillons peu représentatifs. À l'approche de l'élection présidentielle de 2024, les sondages font les gros titres chaque semaine, annonçant alternativement la victoire de Kamala Harris et celle de Donald Trump. Mais à quel point pouvons-nous leur faire confiance ? Dans le système d'élection présidentielle indirecte – le président est élu par le collège électoral où chaque État est représenté par un certain nombre de grands électeurs proportionnel à sa population –, les sondages nationaux peuvent être trompeurs. Dans la plupart des États, où se dessinent des majorités claires, les jeux sont plus ou moins faits puisque le scrutin majoritaire permet au candidat qui remporte la majorité des voix populaires dans un État d'obtenir la totalité des grands électeurs de celui-ci (sauf dans le Maine et le Nebraska, qui ont un scrutin proportionnel).

Les erreurs de 2016 et 2020 : des anomalies ou un problème systémique ?

Avec des marges aussi faibles dans ces États pivots, il est très difficile de mesurer avec précision les intentions de vote et, a fortiori, le résultat final. Ainsi en 2016, si les sondages nationaux avaient correctement annoncé la victoire de Hillary Clinton pour ce qui est du vote national populaire (qu'elle a remporté avec près de 3 millions de voix d'écart), ils avaient échoué à prédire les résultats dans plusieurs États pivots que Trump a finalement remportés, ce qui lui avait permis d'obtenir la majorité des grands électeurs et donc d'accéder à la Maison Blanche. Selon l'American Association for Public Opinion Research (AAPOR), ces erreurs résultaient d'une participation insuffisante des sympathisants républicains dans les sondages, d'une surreprésentation des diplômés de l'enseignement supérieur (plus enclins à voter démocrate) et d'une sous-estimation des électeurs indécis qui se sont plus reportés qu'attendu vers Donald Trump ou les candidats tiers Gary Johnson et Jill Stein. Malgré des tentatives d'amélioration après 2016, les mêmes types de biais ont persisté en 2020. Les sondages ont à nouveau sous-estimé le vote en faveur de Donald Trump dans certains États pivots et ont, de plus, surestimé l'avance de Joe Biden au niveau du vote national – si bien que, au final, ces sondages ont été les plus erronés sur les 40 dernières années.

d'échantillonnage
Contrairement aux hypothèses initiales, il semble que, en 2016 comme en 2020, les partisans de Trump n'étaient pas réticents à exprimer leur opinion, mais étaient simplement moins enclins à répondre aux sondages, par méfiance envers les institutions. C'est ainsi que les électeurs de Trump, notamment les Blancs de la classe ouvrière, ont été sous-représentés. En plus de ces biais, les défis techniques liés à l'échantillonnage posent des problèmes majeurs. Les sondeurs doivent aujourd'hui contacter des centaines de personnes pour obtenir un seul répondant, principalement en raison de l'identification des appelants et du filtrage des appels non sollicités. Or, plus un échantillon est faible (en dessous de 1 000 personnes), moins il est fiable. Pour pallier ces difficultés, les sondeurs ont adopté des méthodes mixtes, mais onéreuses, combinant courriels, sondages en ligne, courriers postaux et appels automatisés, type robocalls.

La marge d'erreur et les électeurs « probables »

La marge d'erreur est un aspect clé des sondages, souvent mal compris par le public et les médias. Typiquement, elle se situe entre 3 et 4 points. Elle est encore plus élevée quand les sondages portent sur des sous-groupes, tels que les jeunes, les hommes blancs ou les hispaniques, pour lesquels les échantillons sont plus petits. Pourtant, les médias amplifient parfois des résultats, notamment dans les titres, en laissant entendre qu'un candidat est en tête, même

lorsque la différence se situe dans la marge d'erreur. De plus, des chercheurs de l'Université de Berkeley ont montré que pour garantir une précision de 95 %, cette marge devrait être portée au moins à 6 %. Un candidat estimé à 54 % des voix serait ainsi susceptible, en réalité, d'obtenir entre 48 % et 60 % des voix, soit une fourchette d'erreurs réelle de 12 points. Seuls environ deux tiers des citoyens disposant du droit de vote se rendent réellement aux urnes. En 2016, les sondages ont surestimé le taux de participation du côté démocrate, générant une perception erronée selon laquelle la victoire de Hillary Clinton était assurée. Cette perception pourrait d'ailleurs avoir conduit certains électeurs à ne pas se déplacer pour voter, alors que les partisans de Donald Trump, eux, se sont d'autant plus mobilisés en nombre que les sondages annonçaient que leur candidat était distancé. Cette erreur d'estimation de la participation électorale souligne la difficulté de prédire qui ira voter, un aspect crucial pour la précision des sondages.

Des signes d'amélioration aux midterms de 2022 : un espoir pour 2024 ?

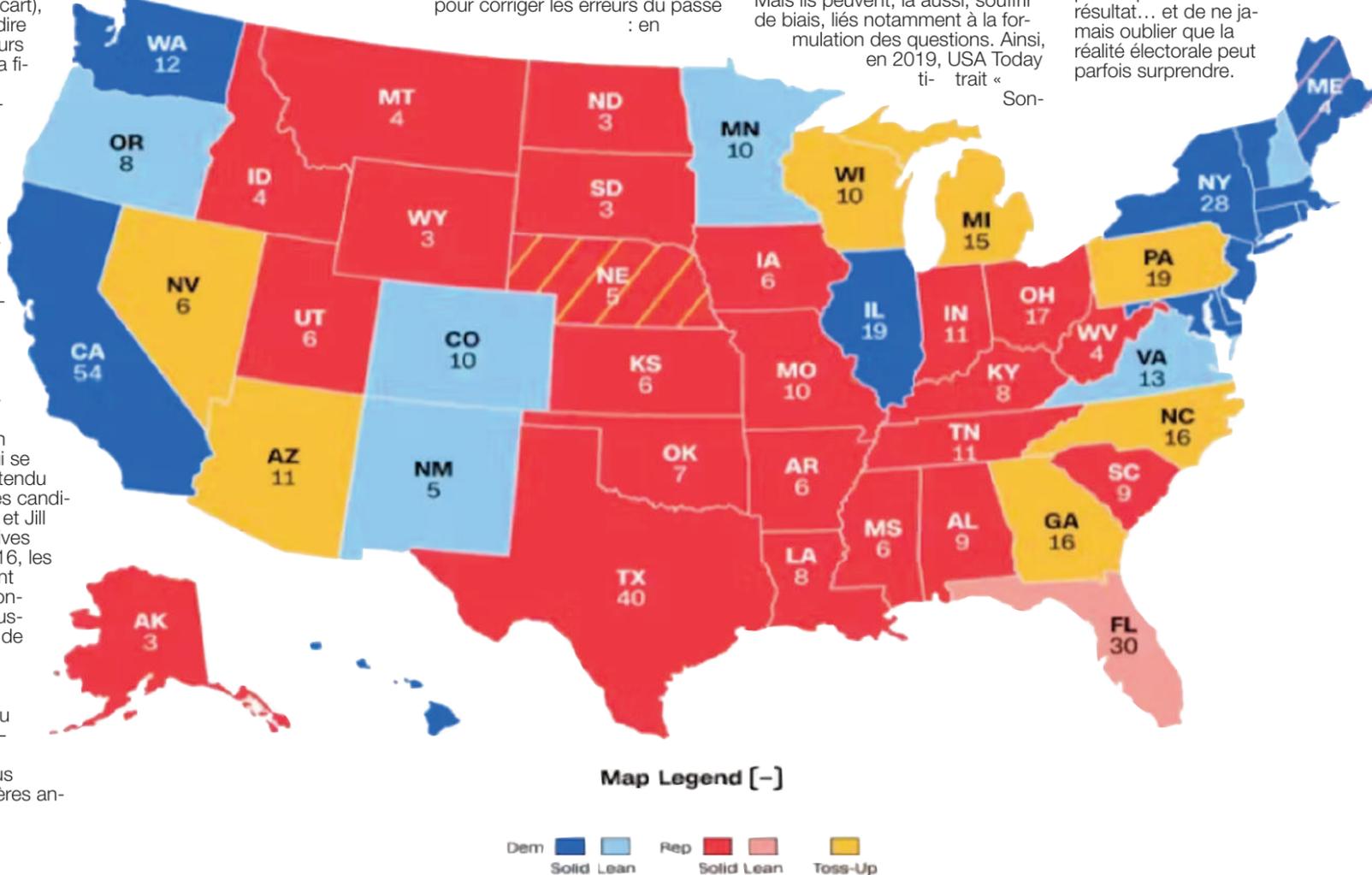
Lors des élections de mi-mandat en 2022, les sondages ont montré une fiabilité en nette amélioration, avec une précision comparable à celle des meilleures années depuis au moins 1998, sans biais significatif en faveur d'un parti ou de l'autre. Cependant, il ne s'agissait pas d'une élection présidentielle, et les dynamiques peuvent être très différentes. Ce qui est certain, c'est que de nombreux instituts ont pris des mesures pour corriger les erreurs du passé : en

2022, 61 % des instituts utilisaient des méthodes différentes de celles de 2016, et plus d'un tiers ont changé leurs méthodes après 2020. Ces ajustements incluent des changements dans les techniques d'échantillonnage, des ajustements dans la formulation des questions, et une prise en compte plus fine des électeurs probables. Malgré ces améliorations, des défis majeurs subsistent, notamment la difficulté de prédire la participation réelle des électeurs et les biais dus aux faibles taux de réponse.

Mais alors à quoi ça sert, un sondage ?

On ne le dira jamais assez : les sondages électoraux sont au mieux, des instantanés, assez imprécis, qui peuvent éventuellement indiquer des tendances. Chaque institut utilisant ses propres méthodes et introduisant ses propres biais, la comparaison entre sondages peut être parfois trompeuse. Les agrégateurs fournissent des moyennes de sondages qui peuvent être plus fiables, mais sans être pour autant exemptes d'incertitudes. C'est le cas du fameux site FiveThirtyEight que son fondateur, Nate Silver, véritable gourou des statistiques, a quitté en 2023, suite au rachat par ABC, emportant avec lui les droits de son modèle de prévision sur son site Silver Bulletin, très suivi par les médias. Si les sondages ne sont pas de très bons outils de prédiction d'une élection, d'autant plus que celle-ci pourrait être l'une des plus serrées de l'histoire récente, ils demeurent toutefois des ressources précieuses pour comprendre l'opinion publique sur certains sujets. Mais ils peuvent, là aussi, souffrir de biais, liés notamment à la formulation des questions. Ainsi, en 2019, USA Today traitait « Son-

dage : la moitié des Américains estiment que Trump est victime d'une "chasse aux sorcières" alors que la confiance en Mueller s'érode », concernant l'enquête de procureur spécial Robert Mueller sur l'ingérence russe dans l'élection de 2016. La question posée était la suivante : « Le président Trump a qualifié l'enquête du conseiller spécial de "chasse aux sorcières" et a déclaré qu'il avait fait l'objet de plus d'enquêtes que les présidents précédents pour des raisons politiques. Êtes-vous d'accord ? » Cette formulation était problématique car elle combinait deux interrogations distinctes : l'enquête est-elle une « chasse aux sorcières », et Trump a-t-il été ciblé plus souvent pour des raisons politiques ? De plus, cette formulation ambiguë manquait de neutralité : elle n'offrait qu'un seul point de vue, celui de Donald Trump. Trump s'est d'ailleurs empressé de mettre en avant ce résultat, qui était pourtant en contradiction avec d'autres sondages similaires (WP, CBS News, ou NPR-PBS). Pour consommer les informations des sondages de manière éclairée lors de cette campagne, il est donc essentiel de comprendre leurs limites, et de bien lire les informations écrites en tout petit en bas des publications, comme la taille de l'échantillon, la date, la marge d'erreur, ou encore la méthodologie employée. Il faut, enfin, tenir compte du commanditaire qui peut choisir de ne publier que la partie des résultats qui correspond à son biais politique ou médiatique. La meilleure approche pour évaluer la situation politique reste donc de considérer les sondages avec prudence et d'analyser les tendances générales, plutôt que de s'attacher à un seul résultat... et de ne jamais oublier que la réalité électorale peut parfois surprendre.



Problème

Jérôme Viala-Gaufroy, Spécialiste de la politique américaine

En vue de la double confrontation face au Togo Les "Verts" entament leur préparation à Sidi Moussa



L'équipe nationale de football, a entamé lundi un stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la double confrontation face au Togo, le 10 octobre à Annaba et le 14 octobre à Lomé, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, en présence de 26 joueurs, dont trois novices.

Un mois après avoir démarré idéalement ces qualifications, en s'imposant d'abord face à la Guinée-équatoriale à Oran (2-0), avant de récidiver quelques jours plus tard à Monrovia devant le Libéria (3-0), les "Verts" abordent ces deux rendez-vous face aux "Eperviers" du Togo avec l'intention de faire le plein, et assurer ainsi leur qualification pour la phase finale de la CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026),

avant les deux dernières journées prévues en novembre prochain.

Pour ces deux matchs face au Togo, le sélectionneur national le Bosnien Vladimir Petrovic, a fait appel à trois nouveaux joueurs : l'attaquant Ibrahim Maza (Hertha Berlin/ Allemagne), le défenseur Saâdi Redouani (USM Alger), et le gardien de but Zakaria Bouhal-faya (CS Constantine).

En revanche, les "Verts" se présenteront amoindris par l'absence du latéral droit Youcef Atal (Al-Sadd SC/ Qatar) et le milieu de terrain Ismaël Bennacer (AC Milan/ Italie), blessés.

"Le Togo a la valeur pour jouer la 2e ou la 3e place du groupe. Ils ont réalisé une petite surprise en faisant match nul en Guinée-équatoriale (2-2), c'est une équipe courageuse qui a des qualités mais aussi des faiblesses. Nous n'avons pas le temps de contrôler tout sur l'ad-versaire, je préfère me baser sur les qualités

de mon équipe", a indiqué le coach national lors de la dernière conférence de presse, tenue jeudi dernier à la salle du stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).

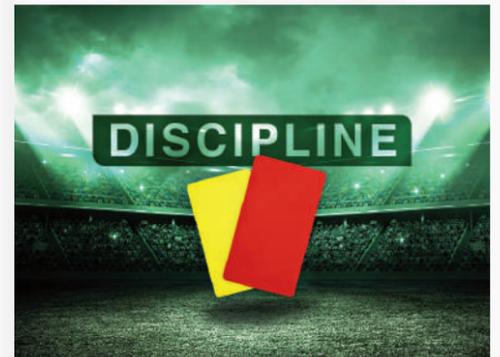
Les coéquipiers d'Aïssa Mandi rallieront Annaba mercredi pour effectuer l'ultime galop d'entraînement d'avant-match.

Les "Verts" recevront d'abord le Togo, jeudi prochain au stade 19-mai 1956 d'Annaba (20h00), avant de se rendre à Lomé pour défier le Togo, le lundi 14 octobre au stade de Kégué (17h00, heure algérienne).

L'équipe nationale trône en tête du groupe E avec 6 points, devant le Togo (2 pts). Le Libéria et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point.

Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025- 18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

Prévu initialement le dimanche
MCA- MCO avancé au
vendredi à 20h30



Le match MC Alger-MC Oran, prévu initialement le dimanche 13 octobre à 19h00 au stade Nelson-Mandela de Baraki d'Alger, a été avancé au vendredi 11 octobre à 20h30, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mardi sur son site officiel.

Le MCA reste sur un match nul en déplacement face au CS Constantine (1-1), alors que le MCO a été tenu en échec dans le derby de l'Ouest face à l'ASO Chlef (0-0), poussant la direction à se passer des services de l'entraîneur Youcef Bouzidi à l'amiable.

Au terme de la 3e journée, disputée vendredi et dimanche, le MCA occupe la 4e place au classement en compagnie de l'USM Khenchela et l'ES Sétif avec 5 points chacun, alors que le MCO pointe à la 7e position avec 4 unités, avec l'US Biskra, le Paradou AC, et l'ES Mostaganem.

D'autre part, la rencontre CR Belouizdad- MC El Bayadh se jouera le samedi 12 octobre à 17h45 au stade Nelson Mandela. Les Belouizdadis avaient disputé leur premier match à domicile contre l'ES Sétif au stade 20 aout (Alger).

Avant la quatrième journée, le CRB (vice-champion), occupe la 11e place avec 3 points et le MCEB est lanterne rouge (0pt).

Cette 4e journée programmée les 11 et 12 octobre, sera amputée de deux rencontres: USM Alger- ES Mostaganem et ASO Chlef- USM Khenchela en raison de la sélection de trois joueurs internationaux "Usmistes" et "Chelifiens" à l'occasion des 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025.

Coupe d'Algérie Programme du 3è tour régional Ouest



Programme des rencontres du 3e tour régional Ouest de la coupe d'Algérie de football séniors, LRF Oran, prévues vendredi et samedi prochains :

Vendredi : (15h00):
Bouakeul (Oran) : WA Tlemcen – USM Bel Abbès
Samedi : (15h00):
Djidiouia : RC Relizane - AR Ammi Moussa
Sidi Bel Abbès : MJ Arzew - OS Ben Adda
Bendaoud(Oran) : JS Emir Abdelkader – IRB El Kerma
Benahmed(Oran) : IRBSM Benali - CRBH Boughrara
Bouakeul (Oran) : FCB Telagh - US Remchi
El Kerma : JS Bendaoud - SCM Oran
Arzew : CB Sour - Nasr Es-Sénia
Sidi Brahim : RCG Oran - ICS Tlemcen.

En stage à Tunis

Les "Eperviers" rallieront Annaba aujourd'hui

La sélection togolaise de football a rallié Tunis, pour effectuer un mini stage en vue du match en déplacement face à l'Algérie, jeudi au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (20h00), comptant pour la 3e journée (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025, rapporte la presse locale.

Le sélectionneur togolais Nibombé Daré et une partie de son équipe, dont les deux joueurs locaux Benjamin Holeté (ASCK) et Kokou Kloukpo (ASKO), ont rejoint la capitale tunisienne samedi, avant que le groupe ne se complète lundi avec une première séance d'entraînement au programme.

L'équipe du Togo, 119e au dernier classement de la Fédération internationale (FIFA) du mois de septembre, rejoindront Annaba mercredi, soit à 24 heures de la confrontation.

Le Togo recevra ensuite l'Algérie, le lundi 14 octobre au stade de Kégué à Lomé (17h00, heure algérienne), dans le cadre de la 4e journée.

Désigné coach des "Eperviers" en septembre dernier, Daré Nibombé a dû composer avec plusieurs absences dont l'attaquant d'Al-Aïn (Emirats arabes unis) Kodjo Fodoh Laba, les défenseurs Josué Homawoo, Kennedy Boateng, et Loïc Bessilé, absents pour blessures. Lors des deux premières journées des qualifications de la CAN-2025, disputés en septembre, le Togo a été tenu en échec d'entrée par le Libéria (1-1), avant d'aller accrocher la Guinée-équatoriale (2-2).



Suite aux jets de fumigènes face à Magra Un match à huis clos pour l'ES Sétif

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a infligé un match à huis clos à l'ES Sétif, après une 3e infraction au sujet de l'utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique, lors de la réception du au NC Magra (0-0), vendredi pour le compte de la 3e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Outre le huis clos, la direction de l'entente devrait s'acquitter d'une amende de 200.000 DA. Lors de sa réunion du lundi, la commission de discipline de la LFP a traité d'autres affaires des rencontres de la 3e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputées vendredi et dimanche.

Ainsi, elle a infligé une suspension d'un match ferme au joueur de la JS Saoura, Ghorab Abdelkader, exclu pour cumul de cartons lors du match de son club perdu (2-1) face à l'Olympique Akbou au stade de l'Unité Maghrébine à Béjaïa.

De son côté, l'entraîneur adjoint de l'US Biskra, Boudra Lotfi est suspendu jusqu'à son audition par la commission, le jeudi 10 octobre, pour conduite incorrecte de l'équipe qui a été sanctionnée d'une amende de 40.000 DA, en plus d'une mise en garde et une amende de 100.000 DA pour utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (1ère infraction) et une 3e amende de 100.000 DA pour mauvais comportement des supporters envers les arbitres de la VAR.



LES SÉCHERESSES ET INONDATIONS SONT DEVENUES EXTRÊMES.

Ce qui nous attend est pire

Les sécheresses intenses et inondations extrêmes qui se multiplient dans le monde sont un "avant-goût" des évolutions à venir alors que le changement climatique rend le cycle de l'eau plus irrégulier, averti l'ONU lundi.

Les cours d'eau de la planète ont atteint l'an dernier un niveau de sécheresse sans précédent depuis 33 ans, révèle un nouveau rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), une agence de l'ONU. "Dans le contexte du changement climatique, l'eau nous donne un avant-goût des évolutions à venir", s'inquiète la secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, dans un communiqué. Les signaux d'alerte se multiplient : nous assistons à une exacerbation des précipitations, des crues et des sécheresses extrêmes, qui lèvent un lourd tribut sur les vies, les écosystèmes et les économies. L'année 2023 ayant été la plus chaude jamais enregistrée, les températures élevées et la faiblesse généralisée des précipitations ont contribué à des sécheresses prolongées. Les crues se sont toutefois aussi multipliées sur la planète : les événements hydrologiques extrêmes ont été favorisés non seulement par des facteurs climatiques naturels, notamment la transition de conditions La Niña à un épisode El Niño à la mi-2023, mais également par le changement climatique d'origine humaine, indique l'OMM. "L'élévation de la température a accéléré le cycle hydrologique, qui est aussi devenu plus irrégulier et moins prévisible", explique Mme Saulo.

Les conséquences sont multiples



Une atmosphère plus chaude pouvant contenir plus d'humidité, le réchauffement climatique augmente le risque de fortes précipitations tandis que "parallèlement, l'accélération de l'évaporation et l'assèchement des sols aggravent les sécheresses. En conséquence, "nous sommes confrontés à des situations de plus en plus difficiles, où l'eau est

soit trop abondante, soit insuffisante". Actuellement, 3,6 milliards de personnes ont un accès insuffisant à l'eau au moins un mois par an et leur nombre devrait dépasser 5 milliards d'ici à 2050, selon l'ONU. Le rapport montre que le débit d'environ 50 % des cours d'eau du globe a été inférieur à la normale l'an dernier. Les glaciers sont aussi sur la ligne de front du réchauffement climatique

: selon des données préliminaires pour la période allant de septembre 2022 à août 2023, ils ont perdu plus de 600 gigatonnes d'eau, ce qui représente la pire perte en 50 ans d'observation. "La fonte des glaces et des glaciers menace la sécurité hydrique à long terme de plusieurs millions de personnes. Pourtant, nous ne prenons pas les mesures urgentes qui s'imposent", s'alarme

la secrétaire générale de l'OMM. L'organisation demande des alertes précoces pour tous afin de protéger les vies et les moyens de subsistance liés à l'eau, et appelle à améliorer la connaissance et le partage des données sur les ressources en eau. "Nous ne pouvons pas gérer un problème si nous ne mesurons pas son ampleur", affirme Mme Saulo

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les requins-baleines en grand danger

Les requins-baleines seront 15 000 fois plus susceptibles d'être heurtés par des navires d'ici la fin du siècle dans un scénario de fortes émissions de gaz à effet de serre, ont modélisé les auteurs d'une nouvelle étude. Repoussés vers les régions polaires à cause du changement climatique, ces géants des mers verront en effet leur habitat se superposer davantage avec les routes maritimes mondiales. Des centaines, voire des milliers de kilomètres parcourus chaque année : le requin-baleine – *Rhincodon typus*, de son nom scientifique – est l'un des plus grands migrants des océans. Mais aussi l'un des "plus grands" tout court, pouvant atteindre 20 mètres de long (12 m en moyenne) et autant de tonnes sur la balance, un poids qu'il gagne en filtrant d'immenses volumes d'eau pour se nourrir (WWF-UK). Classé "en danger" au niveau mondial sur la "liste rouge" de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), ce paisible géant au dos constellé de motifs d'étoiles subit diverses menaces, dont les principales sont la surpêche, la capture accidentelle dans les filets, et les collisions avec les navires. Or, ces accrochages mortels risquent d'augmenter de façon exponentielle à cause du changement climatique, révèle une étude internationale publiée le 7 octobre dans la revue *Nature Climate Change*. Quelque 348 requins-baleines ont pu être équipés de dispositifs de suivi afin de retracer précisément leurs déplacements entre 2005 et 2019. Les auteurs ont donc combiné ces données de localisation avec des modèles climatiques mondiaux – lancés sous différents scénarios d'émissions de



gaz à effet de serre – afin de prévoir la répartition future de l'habitat de ces animaux. Puis, ils ont utilisé des modèles simulant le trafic maritime afin d'estimer le recoupement entre les deux. Ainsi, l'étude révèle que dans un scénario de fortes émissions, les requins-baleines pourraient être contraints de se déplacer vers des environnements plus frais, notamment vers les régions polaires, ce qui les rendrait alors environ 15 000 fois plus susceptibles d'entrer en collision avec des navires. "L'espèce est déjà vulnérable aux collisions avec les navires, en raison de sa présence au niveau des eaux de surface et du haut degré de chevauchement de ses habitats avec le trafic maritime", a déclaré Ana Sequeira, Professeure à l'Institut des océans de l'université d'Australie occidentale et co-auteur de l'étude, dans un communiqué. Et la situation pourrait nettement empirer. Car au-delà de la mortalité directe des requins-baleines par collision, un recoupement accru entre l'habitat de l'espèce et les routes maritimes pourrait également s'accompagner

de conséquences plus insidieuses. "La migration climatique forcée pourrait entraîner (...) une réduction des possibilités de recherche de nourriture pour les requins-baleines", pointe le Dr Michele Thums, de l'Institut australien des sciences de la mer (communiqué), co-auteur. Le chercheur évoque également une "réduction des possibilités de reproduction" de l'animal, car "on ne sait pas encore où les adultes matures s'accouplent et où les femelles mettent bas", note-t-il. "Cette étude souligne la nécessité d'établir des prévisions quantitatives des menaces climatiques dans les évaluations de conservation et la gestion de la mégafaune marine menacée d'extinction", conclut le Dr Mark Meekan, de l'université d'Australie occidentale. Il existe néanmoins des sanctuaires où le requin-baleine peut encore déployer toute sa force tranquille sans craindre l'accident. Pour GEO, la journaliste Nolwenn Le Jannic a ainsi testé une expérience écoresponsable au Ningaloo Marine Park, au large de la côte ouest de l'Australie.

États-Unis

Un castor au centre d'une tumultueuse affaire judiciaire

Nibi, une femelle castor recueillie en 2022, s'est retrouvée ces derniers jours au centre de toutes les attentions dans l'état du Massachusetts, aux États-Unis : devait-elle, oui ou non, être relâchée dans la nature ? Non, selon ses soigneurs, qui affirmaient que le petit animal ne survivrait pas à l'hiver prochain. Aux États-Unis, l'affaire a fait la une des journaux. Il faut dire que le sort de Nibi, une femelle castor à fourrure recueillie en 2022 par un refuge animalier, a suscité une forte émotion chez les habitants du Massachusetts, où s'est déroulée l'histoire. L'affaire opposait le MassWildlife, division de la pêche et de la faune de l'État du Massachusetts, au refuge en charge du castor. Alors que le premier estimait que Nibi devait être relâchée dans la nature dès cet hiver, le second refusait, affirmant que l'animal ne survivrait pas à l'état sauvage. "Cela ne lui laisse pas beaucoup de temps... pour comprendre comment construire une hutte pour la première fois, comment construire des barrages pour la première fois, comment stocker toute sa nourriture avant l'arrivée de l'hiver...", déplorait alors le refuge dans les colonnes de ABC News. Si le refuge affirmait avoir fait de son "mieux pour habituer ce castor à être en plein air", il estimait aujourd'hui que Nibi ne survivrait pas en pleine nature. Le MassWildlife (la division de la pêche et de la faune de l'État) considérait lui que l'animal étant en bonne santé, il devait retourner vivre à l'état sauvage. Il rappelait dans les colonnes de NBC Boston que relâcher les animaux sauvages "dans leur habitat naturel leur permet de mener une vie épanouissante et de contribuer à l'écosystème." Face à l'urgence de la situation – Nibi aurait dû être relâchée plus tôt cette semaine –, le refuge déposait une injonction d'urgence vendredi dernier. Et le sort du petit castor a finalement été décidé ce jeudi 3 octobre : l'État du Massachusetts a délivré un permis pour que Nibi reste au refuge et soit considérée comme animal éducatif.





Alimentation du bébé : à quel âge commencer la diversification ?

Pour prévenir les allergies du nourrisson, la période de diversification de l'alimentation joue un rôle clé. Selon les dernières recommandations basées sur des études d'envergure, œufs, produits laitiers, blé, poisson comme les autres aliments peuvent être introduits entre 4 et 6 mois et leur introduction ne doit pas être retardée au-delà de l'âge de 10 mois.

Plusieurs études ont fait état d'une augmentation de la prévalence et de la sévérité des allergies alimentaires chez les enfants, ainsi que de leur fort impact sur la qualité de vie de l'enfant et de ses proches. Ces allergies, qui peuvent être fatales dans les situations les plus critiques, nécessitent une organisation de l'accueil des enfants pour garantir la sécurité de leur socialisation.

Le rôle préventif de la diversification alimentaire du nourrisson

L'alimentation de la première année de vie semble jouer un rôle majeur sur le risque de développer des maladies allergiques. Une plus grande diversité de l'alimentation durant cette période est associée à un moindre risque d'allergie alimentaire. De nombreuses études récentes ont montré que l'introduction des aliments allergéniques dès l'âge de 4 à 6 mois est protecteur vis-à-vis du développement d'une allergie à cet aliment, notamment chez les enfants qui ont des antécédents familiaux d'allergie. Enfin, la consommation de produits laitiers dans la petite enfance semble aussi avoir son importance : la consommation de yaourt dans la première année de vie et d'une plus grande diversité de fromages à l'âge de 18 mois diminue le risque de développer de l'eczéma et des allergies alimentaires.

Œuf, poisson, blé, produits laitiers : ne pas les introduire trop tard

L'« Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance » (Elfe) suit l'histoire de plus de 18 000 enfants nés en 2011



jusqu'à l'âge adulte. Dans cette étude d'envergure, les parents ont indiqué chaque mois quels étaient les aliments consommés par leur enfant, entre l'âge de 3 et 10 mois. Ces données ont permis aux chercheuses et chercheurs de suivre l'introduction des différents groupes d'aliments et d'évaluer la diversité de l'alimentation des enfants à cette période de la vie.

Bien qu'il soit recommandé de débiter la diversification alimentaire des bébés entre 4 et 6 mois, dans l'étude Elfe (en 2011), seulement 6 enfants sur 10 ont débuté la diversification alimentaire pendant cette période. En général, on constate qu'un quart des enfants commencent leur diversification trop tôt, c'est-à-dire avant l'âge de 4 mois révolus. Dans l'étude Elfe, ces enfants qui ont débuté la diversification alimentaire trop tôt n'étaient pas plus à risque de développer une allergie avant l'âge de 5,5 ans. Grâce à l'étude Elfe, nous nous sommes éga-

lement intéressés à l'âge d'introduction de quatre aliments allergéniques majeurs (l'œuf, le poisson, le blé et les produits laitiers). Les fruits à coque ne sont pas pris en compte ici, même s'ils sont également des allergènes majeurs, car nous n'avions pas d'information sur leur âge d'introduction.

Consulter le médecin si situations particulières

Si votre bébé a un problème de santé particulier, qu'il est né prématurément, ou s'il y a beaucoup d'allergies dans votre famille, le pédiatre ou votre médecin traitant pourront vous aider à élaborer la stratégie la mieux adaptée pour mener à bien la diversification alimentaire de votre enfant. Les données collectées dans la cohorte Elfe sont une opportunité pour répondre à d'autres questions sur les liens entre les expositions via l'alimentation pendant la période périnatale et les allergies (alimentaires, respiratoires ou cutanées) chez l'enfant.

Les chaussures plates

Un confort pour tous

Finie, la dictature du talon de 12. Aujourd'hui, baskets, mules, derbys ou ballerines tiennent le haut du pavé. Concilier confort et style n'a jamais été aussi facile. Leçon de mode. Les chaussures plates, appréciées pour leur confort et leur polyvalence, sont devenues un incontournable de la mode quotidienne. Qu'il s'agisse de ballerines, de sandales ou de mocassins, elles offrent une alternative élégante aux talons, tout en étant plus pratiques pour la marche prolongée. Mais peuvent-elles être portées par tout le monde ? La réponse est nuancée. Si les chaussures plates conviennent à la plupart des personnes en raison de leur confort et de leur soutien naturel, certaines peuvent éprouver des problèmes si elles en portent trop souvent. En effet, le manque de soutien de la voûte plantaire dans certaines chaussures plates peut entraîner des douleurs au niveau des pieds, des chevilles ou du dos, notamment pour ceux qui ont des pieds plats ou des troubles posturaux. Il est donc conseillé de choisir des modèles avec un léger talon ou une semelle intérieure confortable, surtout pour un usage prolongé. Les chaussures plates peuvent convenir à tout le monde, à condition de sélectionner celles qui offrent un bon soutien et d'alterner avec d'autres types de chaussures pour prévenir les douleurs musculo-squelettique.



Sport et grossesse

Quelles activités physiques pratiquer ?



Quels sports pratiquer pendant la grossesse ? Quels sont les sports contre-indiqués ? Découvrez tous les conseils et les règles

à respecter pour une pratique du sport en toute sérénité. La grossesse est, en général, associée à une baisse de l'activité physique : moins de 25 % des femmes en cours de grossesse suivent les recommandations d'activité physique qui sont de 30 minutes de marche par jour (hors contre-indications médicales). Or la sédentarité en cours de grossesse favorise la prise de poids et majore le risque de diabète gestationnel. La grossesse normale ne contre-indique pas l'activité physique à condition de choisir une activité physique ou sportive adaptée. Voici une liste non exhaustive d'activités physiques pouvant être pratiquées durant la grossesse : La marche. Elle reste de

loin l'activité la plus pratiquée durant la grossesse. La natation. C'est un sport complet qui fait travailler tous les muscles sans traumatisme. La gymnastique douce, en évitant les exercices en position ou le risque de perte d'équilibre. Le yoga adapté à la grossesse, avec des exercices respiratoires et posturaux adaptés. Le vélo d'appartement ou sur du plat. Les exercices de renforcement musculaire, renforcement du périnée si besoin, étirements musculaires sont recommandés, des exercices de renforcement musculaire des membres supérieurs avec de petites haltères sont possibles. Les activités sont possibles jusqu'au 3e trimestre inclus, hors

contre-indication médicale, en particulier celles où le poids du corps est allégé, en particulier la natation. La pratique est possible jusqu'à terme sauf si apparition de symptômes, essoufflement, saignement, céphalée, vertige, perte de liquide amniotique, apparition de retard de croissance intra utérin, contractions utérines... Tout symptôme doit conduire à l'arrêt de la pratique et à une évaluation médicale. Qu'en est-il des sports contre-indiqués. On peut citer, les sports de contact, les sports collectifs. Les spécialistes déconseillent fortement les sports comme le karaté, le taekwondo, le judo, la boxe, la lutte... il s'agit en fait des sports avec lesquels

le risque de chute est inhérent à la pratique. Par ailleurs les exercices en décubitus dorsal, couchée sur le dos sont contre-indiqués voire strictement interdits. La liste des sports interdits compte également la plongée avec bouteille est formellement contre-indiquée (risque mort fœtale). Et pour les sportives de haut niveau ? Si la spécialité sportive n'est absolument pas compatible avec l'état de grossesse, il est souhaitable de proposer un sport de substitution. En plus il faut toujours garder à l'esprit que l'évaluation médicale sert de base à la prescription ou à l'autorisation d'exercices physiques possibles en cours de grossesse : la question se pose dès la consultation préconceptionnelle, ou lors de l'examen du 4e mois et peut être réévaluée lors des consultations mensuelles en fonction du suivi de la grossesse.

LE MEDIATEUR MAGHREBIN
Quotidien National d'information
www.lemediateurmaghrebain.dz
Quotidien national d'information
édité par sarl dihia lilialam

Directeur de publication
Mesbah Hafid
Directeur Administratif
Chabane Nassim
Rédacteur en Chef
Keddouh Mohand Seghir
Directeur technique
Hamadi Lyes

Adresse Email:
lilialamsardihia@gmail.com
Adresse:
N°72 oued tarfa 1^{er}
étage lot N°20 draria Alger
Nombre de tirage :
2000

PUBLICITÉ
" Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité "
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression Simpral
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.



Alger	27°	20°
Oran	27°	21°
Annaba	28°	20°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	05:17
Sunrise	06:50
Dhuhr	12:35
Asr	15:50
Maghrib	18:20
Isha	19:42



AUGMENTATION DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE

La décision saluée par les experts

Les experts en finance ont mis en avant l'importance de la décision prise, dimanche dernier, par le président de la République, portant augmentation «substantielle» du montant de l'allocation touristique, ce qui est à même de conforter davantage les citoyens en partance à l'étranger.

Le président de la République avait ordonné dimanche dernier, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé, une augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique, octroyée une fois par an au profit des citoyens voyageant à l'étranger, outre l'augmentation de l'allocation du hadj et de la bourse des étudiants, à l'intérieur du pays et à l'étranger. Saluant la décision d'augmentation de l'allocation touristique, qui n'a pas été révisée depuis 1997, le professeur de Finances, à l'Université de Kasdi Merbah de Ouargla, Slimane Nacer, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que cette décision, une fois appliquée, «confortera davantage le citoyen algérien, notamment le touriste, d'autant que cette allocation couvrira une partie significative de ses dépenses, en fonction de la période de séjour à l'étranger, de même qu'elle n'aura aucun impact sur l'économie nationale et sur les réserves de changes». L'instruction de la Banque d'Algérie n° 08-97 relative au droit de change pour voyage à l'étranger fixant le montant annuel du droit de change pour dépenses liées à des voyages à l'étranger à la contre-valeur en devise de 15.000 DA, est en vigueur depuis 1997 et ce seuil n'a jamais été changé depuis cette date. Pour sa part, l'expert financier et bancaire Idir Sassi, a souligné que la décision de l'augmentation du montant de l'allocation touristique est une «décision judicieuse», tandis que l'enseignant en économie, Brahim Guendouzi, s'est félicité à son tour de la décision de l'augmentation de l'allocation «de manière substantielle», ajoutant que «la conjoncture économique du pays et notamment en termes de soldes financiers extérieurs et du niveau remarquable des réserves de change, permet de revoir à la hausse l'allocation touristique».

L'Agence nationale des grands équi-



libres du budget de l'Etat redonnera à la planification son rôle dans l'économie nationale

«Sans l'ombre d'un doute, la décision prise par le président de la République au profit de tout algérien voyageant à l'étranger aura un écho très positif. De prime abord, cette procédure compensera la diminution de la contre-valeur en devise de l'allocation d'un montant de 15.000 DA en vigueur depuis 1997, et confortera également le touriste algérien». Lors de la réunion du conseil des ministres, le président de la République avait ordonné également la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification, pour un suivi minutieux des sous-budgets et budgets sectoriels en consécration de la transparence. A cet effet, M. Guendouzi

a affirmé que la création de cette agence apportera «une contribution stratégique à la finance publique, de même qu'à la programmation des projets d'investissement et conditions de réalisation, vu qu'elle intervient en parachèvement des réformes engagées à la faveur de la loi organique relative aux lois de finances, la loi sur la comptabilité publique et le nouveau code des marchés publics». «L'instance en question travaillera, sans doute, dans le cadre d'une démarche prospective et une vision à long terme concernant toutes les politiques publiques à exécuter et à évaluer», a-t-il poursuivi, estimant que «la planification économique qui jusque-là faisait défaut dans le cadre économique national, reprendra son rôle central dans la coordination des ressources du pays et leur affectation à bon escient en faveur du développement durable». «Il est dés-

ormais nécessaire de garantir un équilibre financier au budget de l'Etat et de rationaliser les dépenses publiques afin d'optimiser la performance dans la gestion des projets et des marchés publics», a souligné M. Guendouzi. Pour M. Idir Sassi, la création de cette agence constituera «une plus-value en termes de gestion et de contrôle du budget de l'Etat, mais aussi un renforcement de la prospective budgétaire en vue d'assurer davantage d'efficacité et de rigueur en matière d'exécution. Ainsi, elle sera habilitée à examiner les demandes de budget introduites par les ministères et les instances». L'exécution d'un budget dans le cadre de l'Agence se fera de manière «scientifique permettant à l'Etat d'agir dans la transparence et de contrôler le déficit intérieur et de le réduire de façon étudiée préalablement».

Forum panafricain de la jeunesse L'Algérie abrite en novembre la 4^e édition

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a annoncé, lundi dernier dans un communiqué, que l'Algérie avait été choisie pour accueillir le 4^e Forum panafricain de la jeunesse, prévu du 1^{er} au 4 novembre prochain, et ce, après avoir présenté sa candidature pour abriter cet événement important. «L'Union africaine (UA) a annoncé que l'Algérie a été choisie pour accueillir le 4^e Forum panafricain de la jeunesse, et ce, après avoir présenté sa candidature pour abriter cette importante manifestation consacrée aux jeunes du continent africain, via un dossier élaboré sous la supervision du CSJ, en coordination avec plusieurs secteurs publics concernés», selon la même source. Le Forum se tiendra «du 1^{er} au 4 novembre 2024 dans la wilaya d'Oran, à l'occasion de la célébration de la Journée de la jeunesse africaine (1^{er} novembre), et coïncidera avec la célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération», précise le communiqué. Cet événement se déroulera sous le thème «Eduquer une Afrique adaptée au 21^e siècle : Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique», avec la participation de 50 pays africains, selon la même source. Par ailleurs, une conférence de presse sera tenue prochainement par le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, pour partager davantage de détails sur ce Forum, conclut le communiqué.

RENTRÉE PROFESSIONNELLE 2024-2025

Merabi donne le coup d'envoi depuis Oran



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Yacine Merabi a supervisé, hier, à Oran, le lancement de la nouvelle rentrée de formation (session d'octobre 2024) pour laquelle le secteur a réservé 400.000 nouvelles places pédagogiques au niveau national dans différents modes et dispositifs de formation. Pour garantir la réussite de cette rentrée, placée sous le slogan «la formation professionnelle, autonomie économique et gouvernance numérique», le ministère a mobilisé les capacités nécessaires, à l'instar des moyens pédagogiques et techniques et l'ouverture des branches déléguées au niveau des établissements de formation, en plus de l'ouverture de nombreuses nouvelles

spécialités dans les domaines de l'agriculture, la numérisation et les nouvelles technologies, en plus de celles présentes dans le programme pédagogique de la formation professionnelle. Le secteur a consacré plus de 400 spécialités pour des formations ponctuées par un diplôme d'Etat et plus de 140 spécialités pour des formations qualifiantes de courte durée, couvrant 23 filières professionnelles incluses dans la nomenclature des spécialités de la formation professionnelle, qui ont été déterminées en fonction des spécificités de chaque région et en adéquation avec les exigences de l'économie nationale. A noter que le secteur compte plus de 1 220 établissements de formation au niveau national.

ALGER

3 blessés dans un incendie domestique

Trois personnes ont été blessées dans un incendie qui s'est déclaré lundi dernier dans une habitation de la commune de Reghaia (wilaya d'Alger), indique un communiqué de la Protection civile. «Les services de la Protection civile sont intervenus vers 20h10 pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans une habitation au quatrième étage d'un immeuble (R+5) dans la cité DNC, de la commune de Reghaia (Daïra de Rouiba)», a précisé la même source. Les éléments de la Protection civile sont parvenus «à circonscrire l'incendie, l'empêchant de progresser vers les autres parties de l'immeuble», a ajouté la Protection civile. Trois personnes ont été blessées, souffrant notamment de difficultés respiratoires. Lesquelles ont été secourues et transportées vers l'hôpital local, selon la même source.

Pensée

C'est avec une grande tristesse et un immense chagrin que nous avons appris la disparition du jeune Bousnane Zakaria, décédé dimanche 6 octobre 2024 à l'âge de 28 ans. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour le défunt.

Que Dieu l'accueille en Son vaste Paradis.
À Dieu nous appartenons à Lui nous retournons.

